

Zeitschrift: Le Messenger Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen
Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen
Band: 25 (1940)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Messenger Raiffeisen

Organe officiel romand de l'Union Suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Paraissant chaque mois. — Abonnements obligatoires pour les Caisses (10 ex. par centaines de sociétaires) Fr. 1.50 ;
abonnements collectifs en sus Fr. 1.30. Abonnements privés Fr. 2.50.

Impression et Expédition :
IMPR. A. BOVARD-GIDDEY, LAUSANNE

Rédaction et Administration (adresses, etc.) :
BUREAU DE L'UNION, SAINT-GALL

Le 37^{me} Congrès Raiffeisen Suisse

8-9 Septembre 1940, à Genève

Au cours des années, nos réunions ont débordé du cadre ordinaire d'une simple assemblée de délégués d'une organisation économique pour devenir de véritables démonstrations d'un mouvement populaire de renaissance des forces vives de la nation, des fêtes patriotiques du meilleur aloi.

Tel fut particulièrement le cas pour ce premier rassemblement raiffeiseniste suisse à Genève, les 8-9 septembre 1940.

Le fait que le congrès avait lieu cette année à une époque inusitée et dans des temps particulièrement difficiles pouvait faire craindre que les Caisses affiliées ne prissent part à la réunion qu'en nombre restreint. Ce n'a pas été le cas. Bien au contraire : près de 900 délégués de 18 cantons différents ont répondu à la convocation des organes de l'Union.

Genève, la belle et hospitalière ville avait exercé naturellement son irrésistible attrait. Fidèle à sa tradition elle a reçu avec beaucoup de cordialité les raiffeisenistes accourus de la Suisse entière et dont plus de la moitié n'étaient encore jamais venus sur les bords du Léman. Les autorités, les sociétés qui nous prêtèrent aimablement leur concours (Corps de musique de Landwehr, Chœur d'hommes Liederkranz-Konkordia), les hôtels, restaurants et toute la population nous ont réservé un accueil chaleureux dont nous leur savons gré. De son côté la jeune et enthousiaste communauté raiffeiseniste genevoise fit également fête aux délégués.

Le congrès de Zurich, l'an dernier, avait eu lieu principalement sous le signe de l'Exposition nationale, cette magnifique synthèse du travail et de l'esprit suisse.

Le congrès de Genève, cette année, s'est tenu à une heure particulièrement grave pour le pays sous le signe de la croix blanche sur fond rouge, le drapeau fédéral, qui, aux moments graves, rallie et unit toujours tous les Suisses.

La manifestation de Genève a été une nouvelle revue imposante des volontés réalisatrices et des forces constructives de notre mouvement coopératif. Les raiffeisenistes ont affirmé à nouveau, à l'heure grave présente, la volonté qu'ils ont de s'unir et de travailler pour le bien de la Patrie dans les rangs de leurs organisations dont l'activité s'exerce en faveur du plus bel idéal celui de l'affermissement et du maintien de l'ordre social et économique chrétien.

La manifestation de Genève a également été une démonstration, dans le désarroi économique et social actuel, de la volonté bien arrêtée de notre population rurale, de chercher surtout en elle-même les moyens de tenir et d'améliorer sa situation économique et sociale par la pratique de ses vertus ancestrales : l'effort personnel, l'entraide, la coopération.

Manifestation de pur patriotisme aussi. Démonstration de splendide unité, de concorde entre citoyens suisses, manifestation d'union qu'aucun dissolvant n'entame malgré la diversité des races, des langues, des confessions et des conceptions politiques. En plus de son action directe, économique et sociale, le raiffeisenisme constitue un facteur important de meilleure rénovation nationale et de conservation de la Suisse libre et démocratique qui nous est chère.

Confiance, volonté de résistance par l'effort personnel, l'entraide et la co-

opération, patriotisme constructeur voilà les grandes leçons qui se dégagent surtout du rassemblement raiffeiseniste de Genève.

De cela nous en trouvons l'expression dans tous les différents actes officiels du congrès :

Ce fut tout d'abord le geste, auquel toute la population de Genève a été particulièrement sensible, du dépôt d'une couronne devant la statue du général Dufour, le grand patriote et pacificateur de la Suisse.

Puis la soirée de réception : fête du cœur, de l'amitié, de la fraternité où des orateurs ont exalté dans les quatre langues nationales la patrie et l'union indissoluble entre confédérés.

Et enfin l'imposante assemblée générale du lundi matin au Cinéma Rialto, qui se déroula avec dignité et qui atteint son point culminant à la fin lorsque l'auditoire se leva et entonna spontanément l'hymne national. Le programme de cette assemblée ordinaire se déroula dans le calme et la confiance qu'appelle tout naturellement une œuvre qui prospère. Les délégués eurent tout d'abord l'immense satisfaction d'entendre M. le Conseiller d'Etat Anken souligner comme ne l'avait encore fait jusqu'ici aucun autre magistrat, les mérites des coopératives rurales de crédit et souscrire sans réserve au programme raiffeiseniste. Il résulte des exposés présentés par les rapporteurs des différents organes de l'Union que la situation de notre mouvement est saine et forte et qu'en dépit des temps difficiles il poursuit toujours normalement son développement. Lors des élections, l'assemblée a placé à la tête de l'Union des personnes jeunes et compétentes qui sauront assurer la

bonne marche de l'Union et maintenir à la belle œuvre raiffeiseniste l'esprit de ses fondateurs. Les excellentes paroles prononcées par le nouveau président M. Eugster lorsqu'il prit possession de ses fonctions ont rencontré l'approbation de l'assemblée. Un hommage touchant de reconnaissance a été fait à l'ancien président M. Liner. Il a été regrettable seulement que le temps limité n'ait pas permis à M. Heuberger de prononcer sa conférence sur « Le programme raiffeiseniste à l'époque actuelle » et de montrer ainsi comment les raiffeisenistes entendent collaborer au redressement économique et social du pays et préparer l'avènement de temps meilleurs. (On pourra lire plus loin le texte de cette conférence.)

Quant à l'excursion sur le lac qui termina le congrès, elle a procuré quelques heures de sain délassement que les délégués ont vivement goûtées bien que le temps ne leur fut hélas guère clément.

Une démonstration imposante des classes agricoles et moyennes du pays décidées à défendre leur existence et celle du pays tout entier voilà en résumé ce qu'a été le congrès de Genève dont nous donnons ci-après un film complet.

Préludes

Comme les circonstances ont voulu que le congrès en Suisse romande se tienne cette année en automne, pendant le « Comptoir suisse » de Lausanne, l'Union avait tenu à faciliter aux délégués se rendant à Genève la visite de cette admirable démonstration de la production, de l'initiative et du travail de la Suisse romande. Plus de 500 délégués profitèrent de l'occasion qui leur était offerte et s'arrêtèrent à Lausanne samedi et dimanche. La plupart des visiteurs, surtout ceux de la Suisse allemande venaient pour la première fois au « Comptoir ». En parcourant les halles chacun a pu se rendre compte de la force de production du sol romand, ainsi que du génie créateur, de la bonne volonté de travail et par dessus tout de l'optimisme et de la confiance de son peuple.

Mais c'est Genève qui est à l'honneur cette année. Dès les premières heures du dimanche, pendant que les organes de l'Union tiennent séance à l'Hôtel Métropole, les trains déversent déjà les premiers flots de délégués dans la cité des nations. Le temps radieux de cette première jour-

née permettra de visiter la ville et de jouir pleinement de toutes ses beautés.

Durant la matinée, la Direction de l'Union est allée déposer au pied du monument du Général Dufour, le grand soldat et pacificateur de la Suisse, une couronne de lauriers avec rubans aux couleurs fédérales portant ces mots :

« Les raiffeisenistes suisses au grand patriote ». Hommage à l'homme qui, il y a exactement cent ans, dota le pays de l'étendard fédéral dans sa forme actuelle et groupa ainsi toujours plus fortement sous les plis de ce drapeau l'armée et le peuple suisses.

Selon l'immuable tradition le congrès débute officiellement par la :

Soirée de réception.

Vers 20 heures plus de 800 délégués se pressent à la Maison communale de Plainpallais agréablement pavoisée aux cou-

musique officielle de l'Etat de Genève — fera entendre des marches entraînantes, des fantaisies, et des airs du folklore. Bien pris dans leur bel uniforme les instrumentistes de cette excellente musique feront plaisir par la belle sonorité qu'ils apportent à leurs interprétations. La **Société de chant Concordia-Liederkrantz**, chœur d'hommes stylé et puissant, fera entendre également les meilleurs morceaux de son répertoire.

Entre ces productions musicales, toutes vivement applaudies, quelques discours sont prononcés.

C'est tout d'abord M. le **dir. Heuberger** qui salue l'assistance et les invités, et qui, parlant successivement dans les quatre langues nationales, souhaite à tous une cordiale bienvenue :

C'est sur le sol du 22^{me} canton helvétique que j'ai l'éminent honneur et l'insigne

Photo des Nations-Genève



Un visage de congressiste...

leurs de la Confédération et des vingt-deux cantons. Malheureusement, cette salle — pourtant la plus grande que Genève peut actuellement mettre à disposition — se révèle trop petite pour contenir aisément tout le monde. Mais on se serre un peu les uns les autres et rapidement se crée cette ambiance de cordialité, de chaleur enthousiaste et communicative qui imprègne toutes nos manifestations raiffeisenistes. Des petits drapeaux fixés sur les tables permettent de repérer les délégations de dix-huit différents cantons. Voici les Grisons, là le fort contingent des St-Gallois, des argoviens, des bâlois. Tous les cantons romands sont naturellement représentés. Nos amis genevois sont particulièrement nombreux. La salle offre l'aspect d'une Suisse en miniature. On entend ici les dialectes sonores des confédérés d'outre-Sarine, là le romanche, l'italien et on peut reconnaître même facilement à leur accent du terroir les différentes délégations romandes.

Au cours de la soirée l'excellent **Corps de Musique de Landwehr** — la

plaisir de vous saluer au nom de notre président, au nom des conseils et de la direction de l'Union.

Depuis des années Genève était prévue comme lieu de congrès. Nous éprouvions tous un vif désir de rendre une fois visite à nos chers compatriotes de l'extrême frontière occidentale du pays. En 1938 Genève était déjà désignée pour recevoir la landsgemeinde raiffeiseniste lorsqu'éclata dans la campagne genevoise la fièvre aphteuse qui rendit toute réunion impossible. En 1939, l'Exposition nationale attira tout naturellement les raiffeisenistes à Zurich. Ce printemps l'appel sous les armes nécessita un nouveau renvoi du congrès de Genève. Mais malgré tout nous avons maintenu notre décision : Genève est et restera le lieu de congrès de 1940 !

Des raisons multiples nous ont amenés à Genève. Ce sont tout d'abord les liens de sincère amitié qui nous lient aux genevois depuis la fondation de la première Caisse Raiffeisen en 1924 par leur estimé pionnier M. le curé Bianchi. Ce sont ensuite les beaux progrès réalisés par les Caisses de ce beau canton et la sympathie toute particulière — unique en Suisse dans sa forme et sa sincérité — que témoigne le gouvernement genevois au mouvement raiffeiseniste. Nous sommes venus aussi pour remercier nos amis genevois de leur fidèle attachement à notre organisation

suisse et de l'esprit d'ordre et de discipline dont font preuve leurs organisations sous la direction de leur président M. Dusseiller.

D'autre part en tenant nos assises sur les bords du Léman nous accomplissons non seulement un acte d'amitié et de reconnaissance envers Genève, mais encore envers la Suisse romande toute entière, qui possède un tiers des 670 Caisses Raiffeisen suisses.

Bien que l'esprit de cohésion et de collaboration entre les différentes régions du pays ne laisse rien à désirer dans nos organisations il est bon à l'heure grave actuelle de serrer toujours plus les rangs et de montrer au pays, au monde entier, que nous sommes unis, un vrai peuple de frères.

Or, aucun endroit ne se prête mieux pour sceller à nouveau cette entente cordiale entre concitoyens de différentes langues, religions et partis politiques que Genève, la cité d'un général Dufour, la cité d'un Henri Dunand.

C'est sur le sol de Genève héroïque et humanitaire que je vous salue, vous chers amis genevois, que je souhaite la bienvenue à vous chers raiffeisenistes vaudois, fribourgeois, valaisans, neuchâtelois, jurassiens et que je vous convie tous à profiter des réconfortants instants que nous offre cette réunion que nous plaçons sous le signe des trois croix qui nous sont chères :

La croix blanche de notre Confédération,
La croix rouge de la charité humaine,
La croix du Christ, notre divin Sauveur.

M. Heuberger s'adresse ensuite dans leur langue aux 500 délégués venus de la Suisse alémanique :

« Schliesst die Reihen », heisst für uns Eidgenossen mehr denn je das Gebot der Stunde. Wenn uns ein gütiges Geschick und unsere wackere Armee, der ich meinen besondern Gruss entbiete, bisher vom Schlimmsten verschont, so verdanken wir dies nicht zuletzt dem Umstand, dass es bei uns wohl verschiedene Sprachen und Kulturen, aber kein Sprachen- und Rassenproblem gibt, sondern eine vom weissen Kreuz im roten Feld überschattete, harmonische Eidgenossenschaft.

M. Heuberger continue en italien :

Un saluto cordiale a Voi, cari compatrioti ticinesi, Siamo felici, di vedere rappresentato nell'Unione anche la vostra popolazione. Comprendiamo le rivendicazioni del popolo ticinese e per oggi mandiamo la rivendicazione al di là del San Gottardo che l'idea raiffeisenista s'introduisse ancora più profondamente nelle vostre belle valli.

Et M. Heuberger termine en romanche.

In spezial salid a vus, umens de Raiffeisen ord la tiara della ligia grischa. Il davos moviment en Surselva et Sursés muossa, che l'idea de Raiffeisen se fa valer era ella veglia Räzia, confuorm alla voluntad de Baumberger, il grond amitg de Raiffeisen et dil pievol montognard. Viva la Grischa!

C'est ensuite au tour de **M. Jean Dusseiller**, député, président de la Fé-

dération genevoise à s'adresser à l'assistance. Il le fait avec éloquence :

C'est pour moi, en ma qualité de président de la jeune Fédération genevoise un grand honneur et un immense plaisir d'adresser au nom des Caisses genevoises le salut le plus cordial et la meilleure bienvenue aux belles phalanges de délégués venant de tous les points de la Suisse.

Malgré les bouleversements tragiques qui ébranlent notre vieux continent, la nécessité de tenir ce congrès est apparue à nos dirigeants et c'est pour nous une grande joie d'abriter dans nos murs cette magnifique manifestation de foi et de confiance, glorifiant à juste titre le travail de la Terre et des Champs, Fête du travail par excellence, suivant la salutaire devise « Aide-toi, le Ciel t'aidera » ces assises pacifiques et laborieuses de notre population rurale donnent au pays tout entier un réconfortant spectacle.

Dans le désordre des esprits et des intelligences qui sévit intensément aujourd'hui il est salutaire, moral autant que reposant, pour nos concitoyens, de constater

emporter le meilleur souvenir de ce séjour dans nos murs. Raiffeisenistes, votre réunion, votre idéal commun, incarnent l'esprit même de notre fédéralisme et du patriotisme le plus pur et le plus élevé. Notre Fédération vous dit à tous son bonheur et sa reconnaissance de vous accueillir à Genève et vous souhaite dans cette cité le séjour le plus heureux.

M. Muller, député, Olten, parle ensuite au nom des délégués de la Suisse alémanique :

Il est heureux d'exprimer aux confédérés et raiffeisenistes romands la sympathie des suisses allemands. Il faut aujourd'hui nous unir plus que jamais. Or, Genève est l'endroit voulu au moment voulu pour resserrer toujours plus l'union confédérale.

L'histoire de Genève est l'histoire de l'énergie. Je pense surtout à Charles Pictet de Rochement, l'homme le plus qualifié du congrès de Vienne, qui proclama à cette occasion que « la neutralité et l'indépendance de la Suisse correspondaient au véritable intérêt de la politique de tou-



Photo des Nations-Genève

Deux pionniers raiffeisenistes...

L'abbé Bianchi (Genève) et l'abbé Montavon (Jura-Bernois).

le courage de notre classe paysanne, qui sans trêve, travaille, lutte, mais surtout espère et fait confiance à cette belle institution :

La Caisse Raiffeisen.

Peuple épris de ses libertés, avec la volonté de défendre sa Patrie au prix même de son sang, ces vertus nous font un devoir de développer et d'intensifier les valeurs intellectuelles et morales unies au travail manuel. C'est là avant tout le rôle primordial de nos Caisses de crédit.

Si la paix nous couvre encore de son manteau tutélaire nous le devons à la sagacité du Conseil fédéral et surtout à notre vaillante armée à laquelle nous adressons notre salut patriotique et reconnaissant.

Nous désirons vivement que cette belle manifestation soit couronnée de succès. Mettons nos travaux sous l'égide du grand patriote genevois Henri Dunand, fondateur de la Croix rouge, le bienfaiteur de l'humanité. Demandons avec ferveur à la Divine Providence de bénir notre institution Raiffeisen, de rendre cette œuvre plus fructueuse et prospère et demandons-lui surtout de protéger notre pays.

Chers congressistes, notre jeune Fédération vous accueille avec joie. Puissiez-vous

te l'Europe.» Alors que Metternich voulait faire de la Suisse un protectorat, Pictet de Rochement défendait courageusement la cause de notre pays et obtenait gain de cause.

Cette neutralité instaurée par Nicolas de Flue, reconquise par Pictet de Rochement, et précisée par Giuseppe Motta, est un talisman auquel tiennent autant les Suisses alémaniques que les Suisses romands et italiens.

M. Muller parle aussi de Saussure, le grand propagateur de l'alpinisme, qui, le premier, a fait l'ascension du Mont-Blanc en 1786. Aujourd'hui il faut des hommes qui s'élèvent aussi vers les cimes intellectuelles et spirituelles.

Les vieilles traditions genevoises de paix et de concorde doivent régner entre les peuples. Chers confédérés genevois, les raiffeisenistes suisses allemands réunis ici à Genève vous témoignent leur sympathie particulière et vous assurent de leur appui dans vos légitimes aspirations.

M. Quinter président de la Caisse de Truns (Grisons) apporte à son tour le salut spécial de la Suisse romanche. Il parle en allemand d'abord puis en romanche. Si l'auditoire ne comprend

pas cette langue, il se laisse toutefois charmer par ses accents mélodieux. L'orateur renouvelle son attachement indéfectible à la cause raiffeiseniste et exalte les sentiments patriotiques de la population des vallées romanches de la libre Réthie. Il termine par un vivat en l'honneur de la Confédération et des Grisons.

Tous ces discours, intercalés entre les productions des deux sociétés locales sont généreusement applaudis et la soirée se termine par l'hommage habituel à la patrie : l'hymne national chanté debout par l'assistance.

Nos réunions ne connaissent pas les

jeux diplomatiques, les formules à double sens, les dissensions ; elles se tiennent sous le seul signe de l'harmonie sincère et de la franche cordialité. Et si le Genève international, celui des ligues éphémères subit en ce moment une certaine éclipse le Genève national reste par contre bien vivant et c'est sous son égide que vient de se renouveler ce soir sans signatures et pactes pompeux, mais avec d'autant plus de sincérité le serment solennel que nos aïeux ont déjà prononcé au Rutli :

Nous sommes et voulons rester un peuple de frères...

La 37^{me} Assemblée générale de l'Union Suisse des Caisses de Crédit mutuel

Les grands hôtels de Genève qui, en d'autres temps, hébergeaient des hôtes plus cosmopolites et plus illustres

place dans la magnifique salle du Rialto. Sur la scène, au fond de laquelle est tendu un immense drapeau fédéral



Devant le Cinéma Rialto où se tient l'assemblée. Photo des Nations-Genève

ont accueilli cette année avec empressement les humbles raiffeisenistes suisses. Aussi le spectre de Briand ou de Stresemann est-il peut-être apparu à maints de nos délégués durant cette nuit passée aux Bergues, au Métropole ou à la Paix.

Dès le point du jour les raiffeisenistes sont debout. On les voit déjà déambuler dans les rues, sur les quais ruisselants. « La pluie est la bienvenue car la sécheresse commençait à se faire sentir par chez nous » nous dit un délégué valaisan dont le chapeau de paille brave courageusement l'averse. D'accord, mais, tout de même, elle aurait pu attendre encore un jour... !

Sur la place de Cornavin et devant le Rialto l'animation est déjà grande. Les trains amènent les derniers délégués du voisinage. L'heure du travail a sonné.

A 9 $\frac{1}{4}$ h., après le contrôle rapide des procurations et la remise des bulletins de vote les délégués prennent

et dont la rampe est agréablement décorée de fleurs et de plantes vertes, le président de l'Union a déjà pris place, assisté des différents rapporteurs. Aux premiers fauteuils se trouvent les hôtes d'honneur et divers invités, les autres membres des Conseils de l'Union, ainsi que les représentants de la presse.

La liste de présence indique que 809 délégués venus de 18 cantons sont présents. De nombreux télégrammes et lettres de sympathie reposent sur le bureau adressés par diverses personnalités du pays.

Tout-à-coup la musique joue en sourdine « O mon beau pays ». Un silence solennel se fait dans la salle. M. Joseph Liner président de l'Union monte à la tribune et ouvre l'assemblée en prononçant l'allocution suivante que M. Aug. Golay, membre du comité de direction, présente ensuite en français.

Discours d'ouverture du Président de l'Union

Très honorés Messieurs nos invités, Messieurs et chers délégués, Mesdames et Messieurs,

En ces tragiques temps de guerre, vous avez été conviés à notre 37^{me} assemblée générale ordinaire fixée d'abord au 20 mai dernier. La seconde mobilisation l'a fait renvoyer à plusieurs reprises, mais, pour rester fidèles à la ligne de conduite que nous avons suivie dès le début de cette guerre : nous écarter le moins possible du programme normal afin de contribuer le mieux possible à assurer la continuité de la vie économique, les autorités de l'Union ont tenu à ce que notre Congrès annuel se réunisse, malgré quelque retard, dans ce canton, à l'extrême frontière occidentale de notre pays, comme cela était déjà prévu depuis quelques années.

Genève n'est pas seulement une cité ; c'est un canton possédant dans ses 40 communes rurales une agriculture développée d'autant plus intensivement qu'elle ne dispose que d'un espace assez restreint. Genève est aussi depuis une dizaine d'années un pays fertile dans le domaine raiffeiseniste. Dans aucun autre canton, les Caisses Raiffeisen ne jouissent de la sympathie et des encouragements du gouvernement cantonal comme c'est le cas ici, à Genève.

C'est en cet endroit, où l'idée de liberté et d'indépendance s'est profondément enracinée depuis des siècles, qu'au moment où la guerre est déchaînée tout autour de notre patrie, nous pouvons venir délibérer dans la paix et la concorde. C'est pourquoi nous voulons d'abord diriger nos regards en haut avec reconnaissance et remercier la Providence de tout notre cœur. Nous exprimons ici notre profonde gratitude de ce que notre chère patrie, protégée par notre armée vigilante, a été préservée jusqu'ici des horreurs de la guerre et de ce que, comme une île dans l'océan du monde, elle jouit de conditions politiques et économiques encore privilégiées et surtout de ce bien suprême qu'on ne peut assez apprécier : la liberté.

En ces temps difficiles, le peuple suisse a montré son sang-froid, sa volonté de demeurer uni et sa cohésion avec ses dirigeants supérieurs. C'est à d'honorables personnalités de la Suisse romande que sont actuellement confiés les postes chargés des plus lourdes responsabilités. A la tête du gouvernement, se trouve M. le Conseiller fédéral Pilet-Golaz, Président de la Confédération, tandis que la direction de l'armée a été remise entre les mains du général Guisan avec la confiance de toute la nation. Etroitement uni et résolu, le peuple suisse est prêt à se défendre et à se dévouer. Avec courage et confiance, avec fermeté et discipline, il se tient derrière les chefs qu'il s'est donnés lui-même, prêt à tous les sacrifices pour conserver sa liberté et son indépendance.

Si ce sont des sentiments de calme et de confiance qui nous animent ainsi comme citoyens et confédérés, nous éprouvons, comme raiffeisenistes, une vive satisfaction à considérer notre mouvement et c'est avec joie que nous venons vous donner un résu-

mé de l'activité de notre Union, le rapport annuel complet vous ayant été adressé il y a déjà un certain temps. Mais l'assemblée de ce jour n'aura pas seulement l'occasion de constater et d'enregistrer des faits réjouissants ; il s'agira aussi de pourvoir, par le choix de nouvelles personnalités, à ce que le sain développement de notre œuvre soit assuré pour l'avenir. Le temps s'écoule et les hommes passent avec lui, mais les œuvres doivent rester et, comme il en est ainsi chez nous aussi, il faut s'assurer à temps de nouvelles forces, jeunes et capables, qui garantissent que l'œuvre raiffeiseniste, si magnifiquement prospère, continuera à être dirigée dans le même sens et le même esprit. Nous voulons ainsi poursuivre le programme qui nous a permis durant 40 ans une ascension sans défaillance.

De grandes et belles tâches nous attendent encore. Il n'est pas seulement question aujourd'hui de mettre nos Caisses locales d'épargne et de crédit toujours plus au service des classes moyennes et de nos populations campagnardes ; il s'agit de quelque chose de plus, c'est-à-dire d'incorporer nos institutions dans le service de la défense et du maintien de notre belle patrie. Votre voyage à Genève pour le Congrès de ce jour doit vous avoir déjà démontré que cette tâche est digne et noble. En parcourant 100, 200, 300 km. et plus dans nos confortables C.F.F., vous avez, en effet, traversé de magnifiques contrées de notre cher pays pour arriver sur les rives splendides du lac de Genève et y être accueillis par de fidèles et chers Confédérés.

C'est pourquoi nous saluons d'abord nos chers raiffeisenistes genevois. Salut et merci à la ville de Genève pour son accueil hospitalier ! Salut à vous, vénérés représentants de la Suisse romande ! Nous apprécions tout particulièrement la contribution que vous apportez à l'œuvre raiffeiseniste et voyons dans notre Union un excellent moyen de cultiver la collaboration, l'estime et l'amitié confédérales. Salut à vous, chers Confédérés de langue allemande ou romanche ! vous êtes venus, de presque tous les cantons d'outre-Sarine, pour honorer nos frères romands de votre visite, pour voir les fruits de votre travail et pour chercher de nouveaux encouragements à poursuivre la tâche avec énergie. Salut à vous tous, chers raiffeisenistes, soyez très cordialement les bienvenus !

A la joie de ce jour, se mêle malheureusement un sentiment de mélancolie. Deux personnalités marquantes, qui furent à la tête de notre mouvement pendant près d'une vingtaine d'années, manquent aujourd'hui au milieu de nous.

Le 2 décembre 1939, dans sa commune natale d'Escholzmat, en Entlebuch, notre vénéré Président du Conseil de Surveillance, *M. le Dr Stadelmann*, a succombé à une maladie insidieuse, après quelques mois de souffrances, dans sa soixantième année. Le défunt s'est acquis de très grands mérites au sein de notre Union en particulier comme président de notre autorité de surveillance et tout spécialement comme écrivain raiffeiseniste.

Quelques mois plus tard, le 14 juin dernier, la mort nous a enlevé aussi le Secrétaire du Conseil de Surveillance, le très estimé pionnier du mouvement raiffeiseniste dans le Haut-Valais, *M. le chanoine Wer-*

len, à Sion, dans sa 68^{me} année. Avec un noble enthousiasme, il a porté les idées de Raiffeisen jusque dans les villages reculés des hautes vallées alpestres et est devenu l'un des plus grands bienfaiteurs contemporains du peuple valaisan.

Désintéressés et fidèles, aimant le peuple dont ils étaient issus, ces deux hommes ont consacré leurs forces avec un grand dévouement à la cause raiffeiseniste et se sont assurés par leur activité philanthropique un monument durable d'affection et de reconnaissance. Leurs noms demeureront inscrits

que du Secrétariat de l'Union suisse des paysans à Brougg.

Nous saluons enfin Messieurs les représentants de la presse et les remercions sincèrement de l'attention qu'ils veulent bien nous prêter et des souhaits de bienvenue qu'ils nous ont déjà aimablement adressés.

Soyez tous, Mesdames et Messieurs, très cordialement les bienvenus !

Je constate que les convocations ont été faites conformément aux statuts, et je déclare ouverte la 37^{me} assemblée générale ordinaire de l'Union suisse.



Photo des Nations-Genève

La tribune présidentielle au Rialto.

en lettres d'or dans l'histoire de notre Union. Dieu les récompense de leur activité bienfaisante !

Nous avons enfin la grande joie de saluer les hôtes éminents qui ont bien voulu répondre à notre invitation en assistant à notre assemblée. Nous les remercions chaleureusement de l'honneur qu'ils nous font et, en premier lieu *M. le Conseiller d'Etat Anken*, Chef du département de l'agriculture. Nous saluons en lui, non seulement le représentant très estimé du gouvernement genevois, mais aussi l'éminent ami et protecteur des Caisses Raiffeisen dans le Canton de Genève depuis de nombreuses années et nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue au milieu de nous !

Nous saluons ensuite *M. l'abbé Marius Bianchi*, le véritable promoteur du mouvement raiffeiseniste dans le canton de Genève, puisqu'il a fondé en 1924 dans sa paroisse d'Avusy la première caisse Raiffeisen genevoise.

Nous avons le plaisir de saluer encore *M. Berthoud*, Chef du Service de l'agriculture du canton de Genève qui se fait un devoir et un plaisir de communiquer à la population campagnarde, dans ses conférences agricoles, son enthousiasme pour les idées de Raiffeisen.

M. le Dr G. Fauquet, précédemment Chef du département social au Bureau international du travail, un coopérateur de renommée universelle.

M. Desbaillets, président de la Chambre genevoise d'agriculture et du Conseil de Surveillance de la Caisse de Dardagny.

Et *M. Dr Brugger*, collaborateur scientifi-

Sur l'invitation du président l'assemblée se lève pour honorer la mémoire de *M. le Dr Stadelmann* et de *M. le chanoine Werlen*.

Puis, salué par les applaudissements de l'assistance, *M. le conseiller d'Etat J. Anken*, chef du Département de l'agriculture et de l'Intérieur du canton de Genève gravit les degrés de la tribune et prononce le grand discours suivant :

Discours de Monsieur I. Anken, Conseiller d'Etat Représentant du Gouvernement genevois

Mesdames,
Messieurs,
Chers Confédérés,

Au nom du Conseil d'Etat de Genève j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue sur le territoire de notre petite république. J'aurais eu plaisir à le faire dans nos quatre langues nationales, et particulièrement dans ce savoureux « Schwyzerdütsch », si essentiellement, si véritablement et si exclusivement suisse.

Votre indulgence me permet de me borner avec un moindre péril au français. Il peut aussi exprimer clairement et sincèrement nos idées et nos aspirations. Il n'enlèvera rien, bien au contraire, à l'expression de la cordialité de notre accueil ni à

celle de notre reconnaissance, de notre fierté, de vous voir choisir Genève pour votre grande manifestation.

* * *

Lorsque votre éminent directeur, M. Heuberger, a eu l'amabilité de me prévenir de votre intention — et de votre attention — j'en ai été enthousiasmé. Non pas à cause de ce que nous avons à vous montrer comme exemple ou comme enseignement, non ! Mais nous avons, nous, beaucoup à recevoir de vous. Votre présence en nombre imposant, de toutes les régions du pays, va singulièrement reconforter le mouvement Raiffeiseniste encore trop timide chez nous. Elle va de plus reconforter le sentiment de solidarité profonde de tous ceux dont la terre helvétique est à la fois la raison d'être et l'amour.

* * *

Paysans suisses, vous venez chez des paysans suisses, dans un tout petit canton de 28.000 ha., sans monts et sans vallées. Quelques collines et quelques plaines seulement, un fleuve et quelques rivières, l'extrémité d'un lac, un horizon immédiat de montagnes aux lignes sobres avec au loin la majesté des Alpes. Et cela suffit pour faire de ce petit territoire un petit joyau. Vingt-huit mille hectares ! Une agglomération urbaine de 145.840 habitants sur une population totale de 176.735 âmes dont 12.000 personnes vivent de la terre en cultivant 17.000 ha. dans 2000 fermes.

Et cependant ces 17.000 hectares permettent le ravitaillement complet de la population en légumes et en pommes de terre, de nourrir un troupeau bovin de 11.201 têtes, de faire croître 3440 ha. de blé et 316 d'autres céréales, laissant se dorer les grappes de 821 ha. de vignes. Relativement à la surface cultivée, la proportion des terres labourées est de 26,8 %, celle des vignes de 6,6 %, celle des légumes de 3,1 %. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de régions où la culture soit en même temps si diverse et si intensive.

C'est tout petit et, cependant, nous avons livré en 1938 1000 wagons de blé à la Confédération, arrivant ainsi au 4ème rang après les grands cantons agricoles de Vaud, Berne et Fribourg.

Peut-être voudrez-vous aussi, après cela, étendre vos terres labourées, chers Confédérés, et facilement dépasser Genève dans la production du blé et des pommes de terre dont le pays a grand besoin pour sa sécurité alimentaire.

Nous avons drainé 4.000 ha. et opéré le remaniement parcellaire de 1400 ha. Nous avons 18 syndicats d'élevage bovin avec 74 taureaux primés, un syndicat d'élevage du cheval dont le rang est, c'est incroyable, dans les meilleurs de Suisse. Nous avons 32 syndicats agricoles groupés en une Fédération dont le chiffre d'affaires dépasse passablement le million. Nous avons une Fédération des producteurs de lait — où il n'y a pas de sauvages — traitant 31.879.660 litres dans l'année. Nous avons une Chambre d'agriculture unissant tous les groupements spéciaux des agriculteurs, viticulteurs, maraîchers, horticulteurs, éleveurs, etc.

Nous avons enfin, grâce à l'initiative et à l'énergie du Groupement Chrétien Social des Travailleurs de la terre — et c'est

justice de citer ici avec reconnaissance le nom de M. l'abbé Bianchi — vingt Caisses de Crédit Mutuel agricoles, liées en fédération cantonale et rattachées, naturellement, à votre Union centrale. Nous avons même une loi (du 22 février 1930) encourageant ce mouvement par des avances à faible intérêt de 500.— frs, par exploitation affiliée. Nous totalisons 177.500 frs de ces avances et nos Caisses totalisent 3.675.213 frs. au bilan pour 754 sociétaires.

Nous avons enfin, comme institutions officielles, un Service de l'agriculture pour les questions générales et techniques, un Laboratoire de chimie agricole et un Office vétérinaire avec mission non pas d'attendre le paysan mais d'aller vers lui pour servir la cause agricole, la faire vivre et non pas pour vivre d'elle.

Nous avons enfin une grande école d'horticulture, à Châtelaine, la seule en Suisse qui prenne le jeune homme après l'école secondaire et assure sa formation complète dans les trois branches, horticulture, culture maraîchère et arboriculture. Après 3 ans, les élèves méritants reçoivent le diplôme de l'Ecole et tous peuvent participer aux examens pour le diplôme fédéral de fin d'apprentissage.

Le tout petit canton de Genève, malgré ses difficultés économiques et financières qui sont grandes, est justement fier de son agriculture. On nous croit souvent indifférents, négligents, superficiels, « Welsche tralala », mais quand on nous connaît mieux on se rend compte des choses avec plus d'équité. Donc prenez quelques heures, visitez nos cultures ou mieux revenez plus à loisir, nos maisons comme nos cœurs vous sont ouverts !

Et la ville ? Que ne dit-on pas, que ne pense-t-on pas de cette Genève où pourtant une population laborieuse, intelligente, s'ingénie à surmonter mille obstacles. On prend sa gaité pour de la folie, sa détente pour de la paresse, sa fine ironie pour de l'orgueil. Sans doute notre caractère est un peu spécial. Nous ne sommes pas souvent d'accord... mais souvent nous voyons assez bien. Nos Confédérés, plus graves, nous trouvent un peu agités et parfois nous comprennent... un peu tard.

J'ai peut-être dit plus de bien de Genève qu'il ne convenait à un genevois, c'est que je souffre de nous sentir ignorés souvent ; méconnus parfois, et cela rétablit l'équilibre avec la coutume de médire de nous-mêmes. Ne nous croyez pas trop lorsque nous disons du mal de nous et croyez-nous davantage lorsque nous nous laissons aller à en dire un peu de bien.

* * *

Mais, allez-vous penser, cette terre genevoise si bien cultivée doit donner des produits caractéristiques, or nous n'en entendimes que peu ou pas parler. C'est qu'on les débaptise le plus souvent.

Nos légumes font prime sur les tables où la qualité est réclamée. Nos spécialistes cultivent pour la conserve, l'hôtellerie ou le marché : des céleris, des artichauts, des endives, des poireaux, des pois, de tous les légumes possibles et imaginables, forcés ou non. Dans les expositions, ils ont toujours les plus hautes récompenses. Du reste il y a quatre siècles que de père en fils nos ma-

raîchers se transmettent le drapeau glorieux de leur profession.

Nos pépiniéristes sont connus pour la beauté et l'authenticité de leurs sujets.

Nos horticulteurs embellissent nos demeures, nos balcons et nos jardins de fleurs choisies et nous avons même un courageux cultivateur de roses qui, dans d'immenses serres, produit par tous les temps la reine des fleurs.

Mais, les paysans ? Eh bien, les paysans, grâce à notre climat plus sec produisent, comme nos maraîchers, maintes plantes pour la graine : le blé, le trèfle notamment. Il y a du reste une section de sélectionneurs. La culture des pommes de terre est un peu particulière : notre public est difficile. Essayez et vous verrez que nos variétés ne sont pas trop mal choisies.

Il est cependant un produit qui mérite d'attirer encore notre attention, c'est le vin. Comment, direz-vous, il y a du vin à Genève ? Mais oui, il y en a. Nous récoltons de 4 à 8 millions de litres de vin blanc par année dont la plus grande partie va dans vos cantons. Seulement s'il était vendu comme vin de Genève on serait obligé de le vendre moins cher. Ses qualités vous pouvez en juger grâce à votre directeur qui a eu l'excellente pensée de vous en faire servir. Quant à son prix, voici quelques indications :

	1936	1937	1938	1939
Le litre en gros chez le producteur	0,55	0,72	0,70	0,48
Caves coopératives :				
Le litre scellé	0,80	0,90	0,90	0,85
	0,85	0,95	0,95	—
La bouteille bouchée de 7 dl.	—	0,90	0,80	—
	—	1,10	1,10	—

Nous avons deux grandes caves coopératives, celle de La Souche, sur la rive gauche du lac, et celle du Mandement de Satigny, sur la rive droite du Rhône, qui peuvent traiter jusqu'à 2.400.000 litres par an.

Enfin nous commençons à obtenir des vins rouges de table au moyen d'hybrides producteurs directs qui donnent le frisson à nos Confédérés du nord. Il n'y a aucun frisson à avoir puisque nous importons en moyenne par année 910.265 hl. de vin rouge. Si nous en produisions nous-mêmes, ce serait de l'argent restant au pays et des familles paysannes que ne solliciterait pas la ville.

* * *

J'espère qu'on me pardonnera ce long tableau de la petite agriculture genevoise puisque nous sommes tous ici des terriens et puisque nous avons tous intérêt à nous mieux connaître. Vous n'avez pas un instant la pensée qu'un sentiment d'orgueil m'ait poussé ni que j'aie songé à amoindrir les résultats atteints ailleurs. Je connais trop vos régions de la plaine aux vallées et des lacs aux montagnes pour me donner ce ridicule. J'ai vu vos vignobles, j'ai vu vos cultures, j'ai vu vos prairies, j'ai vu vos vergers, j'ai vu votre bétail du Simmental à Schwytz, j'ai vu vos alpages et vos chalets. J'ai vu votre immense effort pour les améliorations du sol, les rénovations des fermes, les corrections de cours d'eau, les

constructions de routes, la protection contre les avalanches. J'ai vu vos populations rurales, simples, travailleuses, et vos fêtes paysannes et vos solennités religieuses. Et je sais que nos âmes sont unanimes dans la communion d'une profession que seuls les sols et les climats diversifient, unanimes dans la communion du même idéal d'honneur, de patriotisme et de foi !

* * *

Et c'est si vrai cette communion des gens de la terre, que nous voici dans cette salle, venus de tous les points de la Suisse, pour affirmer notre action en faveur de la force agissante fondamentale moderne de l'agriculture : le crédit.

On a trop longtemps laissé le paysan solitaire dans le dédale de ses intérêts économiques, solitaire et ignorant. Puis l'Etat est intervenu mais d'une façon fragmentaire. Et nul n'a vu qu'il y avait à créer ou à maintenir un circuit fermé strictement agricole : l'argent venu de la terre retournant à la terre pour la féconder et non pour l'épuiser. Nul n'a vu que le crédit commercial ne pouvait pas être un crédit agricole. Nul n'a vu que le mal du crédit ne résidait pas tant dans un surendettement possible — qui reste redoutable — mais bien dans l'utilisation faite par le paysan de l'argent emprunté.

Et on ne le voit pas encore ! C'est ainsi qu'une ordonnance récente du Conseil fédéral (du 19 janvier 1940) tend à lutter contre le surendettement mais rien n'est prévu pour assurer la destination rationnelle agricole de cet argent emprunté.

Nul n'a vu... Raiffeisen l'a compris ou pressenti. Il a été peu suivi sauf par quelques hommes généreux chez qui la préoccupation morale dominait ou s'alliait à la préoccupation économique. Il a fallu longtemps pour que quelques Caisses fussent créées. Et même actuellement où le mouvement s'étend fécondant nos campagnes comme les ruisseaux de nos montagnes arrosent et fécondent nos vallées, même actuellement les gouvernements n'ont pas compris !

* * *

Laissez-moi vous dire mon admiration pour votre œuvre. Je dis bien votre œuvre car ici ce sont ceux mêmes qui constituent les Caisses locales de crédit mutuel agricole qui m'écoutent.

Vous avez non seulement bâti l'édifice, mais vous y avez de plus mis l'âme vivante. Comme ces polypiers des mers sécrétant d'indestructibles récifs, chacun de vous par sa participation active édifie un corps solide qui s'étend. Ce fut d'abord une sorte de roc isolé dans l'océan des incompréhensions, puis une île, bientôt un continent tout entier.

Continuez votre tâche, c'est une des plus grandes et des plus belles car elle unit aux réalités nécessaires la pratique de l'idéal dans la solidarité professionnelle.

* * *

J'ai enseigné l'économie rurale, j'ai dirigé un Service technique agricole, je suis actuellement en face des responsabilités publiques et je conclus que le salut de l'agriculture est d'abord et au fond dans sa participation totale aux Caisses locales de crédit agricole système Raiffeisen.

Il ne m'est cependant pas permis de méconnaître les efforts faits d'autre part.

Je salue en passant les dispositions législatives du code civil qui devaient permettre ce qu'on a appelé la mobilisation du sol et même du cheptel, c'est-à-dire le crédit. Elles le permettent en effet mais à quel prix et dans quelles conditions ? Laisées à elles-mêmes ces dispositions, bonnes en soi, sont néfastes à maints agriculteurs parce que ce crédit reste désordonné.

Je salue en passant les actions de désendettement entreprises par l'Etat dans le passé, le présent ou le futur. Je salue... mais je ne crois pas à leur réelle efficacité au point de vue économique et au contraire à leur action dissolvante au point de vue moral.

Il ne s'agit pas, aux dépens de tous les contribuables, de sauver 20.000 exploitations suisses. Il s'agit d'assurer la base économique fondamentale de toute l'agriculture suisse avec la claire vision des devoirs des intéressés eux-mêmes.

Tarifs douaniers, subventions, allocations de secours, actions de désendettement, ne sont pour moi que les manifestations fragmentaires de volontés éparses respectables mais impuissantes et qui n'osent pas, semble-t-il, aller jusqu'au fond du problème. Quel est ce problème ?

C'est de réaliser un crédit agricole intégral, fécond et moral, c'est-à-dire capable de satisfaire à toutes les conditions de l'agriculture, s'alimentant fondamentalement par l'argent des exploitations mêmes (revenu et roulement), s'adaptant à chaque cas spécial pour une destination déterminée et contrôlée, disciplinant le paysan dans le maniement de l'emprunt en sorte qu'il soit le bénéficiaire et non la victime de ses opérations financières et développant le sens de l'épargne — prévoyance, de la solidarité professionnelle et du devoir personnel.

Pour cela il ne faudra pas mettre le paysan sous la tutelle de l'Etat mais lui donner la gestion de ses propres affaires. Ainsi se développeront sa dignité et sa liberté morale par sa responsabilité même.

* * *

Seules vos Caisses mutuelles peuvent satisfaire à ces impératifs, seules elles ne domestiquent pas le paysan, seules elles le laissent conscient de sa personnalité et de son indépendance, seules elles ne l'habituent pas à devenir peu à peu indifférent au respect des engagements, seules elles allient le devoir au droit, seules elles permettent une action générale complète de crédit agricole au lieu de cent actions partielles inefficaces et trop souvent même néfastes dans leurs conséquences, seules elles sont susceptibles d'une extension à tous ainsi que d'une permanence certaine. Seules elles ont la souplesse pour répondre à la diversité régionale, locale et individuelle des exploitations, seules elles donnent la sécurité par la solidarité des affiliés, la discipline des opérations et l'union en faisceaux cantonaux et national.

* * *

Je ne puis voir le crédit agricole que total, immobilier, personnel, sur gage (récoltes — bétail) et par les agriculteurs eux-mêmes, en circuit fermé. Ils le peuvent si on les éclaire et les encourage. Car ré-

fléchissez-y bien, l'agriculture suisse peut mettre à son bilan 10 ½ milliards de capital actif et 1 ¼ milliard de production annuelle.

Paysan suisse, trempé de sueur, criblé de dettes, implorant la charité d'un Etat plus endetté que toi, paysan suisse tu es en réalité le plus puissant financier du pays... si tu veux.

Tout le monde vit par toi et tu meurs d'ignorer pour ton bien ta force et ses possibilités !

* * *

Chers amis des Caisses locales de crédit mutuel agricole, merci de votre exemple, merci de votre activité encore trop restreinte ! Redoublez de courage, l'avenir est à vous parce que vous poursuiviez une œuvre capitale, saine et féconde.

A cette œuvre salutaire, chaque paysan peut et doit être gagné, dans sa raison comme dans son âme, s'il est vraiment paysan.

* * *

Je veux terminer ce discours, dans la période tragique où nous sommes, en élevant notre pensée vers les destinées supérieures de la Patrie, vers nos soldats qui en sont les garants matériels et en évoquant la vieille salutation confédérale de nos lettres officielles plus que jamais chargée de sens :

« Nous saisissons cette occasion, Chers et fidèles Confédérés, pour vous recommander avec nous à la protection divine. »

Vive la Suisse !

L'assistance fait une ovation chaleureuse au distingué représentant du gouvernement genevois. Jamais encore un magistrat n'a exalté le raiffeisenisme avec autant de sincérité, de cœur et de ferveur adhérente. Le président remercie vivement M. Anken.

* * *

On passe ensuite immédiatement à la liquidation de l'ordre du jour qui appelle tout d'abord

L'Election du Bureau de l'Assemblée

Sont proposés et élus par acclamation :

Président : **M. J. Liner**, président de l'Union,

Secrétaires : **M. H. Serex**, secrétaire-adj. et **M. J. Egger**, chef-reviseur de l'Union.

Scrutateurs : **M. J. Dusseiller**, député, président de la Caisse de Corsier (Genève).

M. T. F. Quinter, député, président de la Caisse de Truns (Grisons).

M. Dätwyler, président de la Caisse de Schinznach (Argovie).

M. W. Ebner, président de la Caisse de Lötschen (Valais).

Traducteur : **M. le dir. J. Heuberger**, secrétaire général de l'Union.

* * *

M. Liner prend immédiatement la présidence de l'assemblée. Il annonce que les débats auront lieu comme d'ordinaire en français et en allemand et il donne la parole à **M. Joseph Stadelmann** directeur, qui monte à la tribune pour la lecture du rapport sur l'activité de la Caisse centrale. Ce rapport est présenté ensuite en français par **M. Golay**, membre du Comité directeur.

sées. A aucun moment nous n'avons dû recourir au crédit lombard ou au crédit d'es-compte de la Banque nationale ou de la Caisse de prêt de la Confédération.

Outre cette encaisse considérable nous avons encore une forte réserve de moyens de paiement dans notre *portefeuille d'effets* comprenant en particulier des lots importants d'obligations à court terme et de réscriptions de la Confédération.

Au surplus, la liquidité était encore renforcée par un *portefeuille de papiers-va-*

discipline de paiement que nous sommes parvenus à créer et à maintenir.

Les avances aux corporations de droit public se chiffrent à 5,4 millions de francs répartis sur 52 comptes, ce qui fait donc une moyenne de 100,000 francs par poste. A une seule exception près, il ne s'agit ici que de communes ou corporations rurales.

A l'exception des dépréciations subies par les fonds publics ensuite des fluctuations défavorables du marché de l'argent, nous n'avons eu aucune perte à déplorer, ni sur les hypothèques ni sur les prêts. Tous nos actifs sont composés de valeurs suisses de premier choix. Le bénéfice réalisé a été normal. L'excédent de l'exercice a été de Fr. 280,325.— Il permet la distribution d'un intérêt de 5 % aux fonds propres et de verser Fr. 100,000.— aux réserves qui atteignent ainsi Fr. 1,230,000.—.

Messieurs,

Au cours des deux dernières décennies, le mouvement raiffeiseniste suisse a pris une grande extension. Des contrées entières ont été gagnées à notre cause et des centaines de Caisses ont vu le jour. La confiance en notre mouvement va grandissant toujours. Près d'un demi-milliard de francs sont actuellement administrés par les 670 Caisses Raiffeisen. L'armature du mouvement est solide et éprouvée. Nos statuts — qui forment la constitution raiffeiseniste — sont excellents. Ils ont permis à nos Caisses de se développer, d'accumuler 16 millions de francs de réserves. Mais l'expérience a démontré que les Caisses locales ne peuvent pas être laissées entièrement à elles-mêmes. Elles ont besoin d'une organisation générale stricte effectuant la direction et la surveillance supérieure. Les deux principales tâches de cette organisation centrale sont :

1. Contrôler l'ensemble des Caisses, les maintenir saines et fortes,
2. Administrer avantageusement et sûrement les fonds disponibles.

Pour bien remplir ces tâches, la Centrale doit être dotée de bases solides. *Une Centrale forte fera des Caisses fortes aussi* : Il sera indispensable dorénavant d'alimenter plus considérablement les réserves de la Caisse centrale, afin de rendre l'Union toujours mieux à même de remplir son but.

Notre Caisse centrale est devenue la clef de voute du mouvement. Grâce à ses moyens et à son excellente liquidité, elle assure l'indépendance financière complète du mouvement. Un des devoirs impérieux de l'avenir sera d'en faire une forteresse toujours plus puissante pour la défense du mouvement.

Je termine en adressant un chaleureux merci aux organes dirigeants et au personnel de l'Union suisse, ainsi qu'à toutes les Caisses affiliées. Je fais appel à la collaboration de tous, à l'avenir encore. L'union fait la force. En ces temps difficiles, ce qu'un seul ne peut réaliser, l'association est capable de le faire.

A M. Stadelmann succède à la tribune **M. J. Heuberger**, secrétaire général de l'Union, qui en sa qualité de directeur de l'Office de revision présente dans les deux langues le



L'assemblée générale au Rialto.

Photo des Nations-Genève

Rapport sur l'activité de la Caisse centrale

Monsieur le Président,
Messieurs les délégués,

Le fait que chaque Caisse affiliée a déjà reçu au cours de l'été le rapport imprimé de l'Union me permettra d'être bref.

Durant l'année 1939, le marché monétaire et des capitaux a été très mouvementé.

Depuis longtemps nous suivions l'évolution des événements politiques avec une attention aigüe et la déclaration de guerre ne nous a pas pris au dépourvu. La Caisse centrale prit en temps utile toutes les mesures de prudence de circonstance — si onéreuses fussent-elles — et constitua en particulier une *forte liquidité*.

L'encaisse évolua durant l'année entre 4 et 9 millions de francs. En septembre, l'excédent des retraits sur les versements de la part des Caisses affiliées fut d'environ 2 ½ millions de francs. Si l'on considère que ce montant représente en quelque sorte le total des retraits effectués par le public sur les 434 millions de francs qu'il a déposés dans l'ensemble des Caisses, on ne saurait vraiment dire qu'il y a eu des retraits de panique. En effet, nos populations rurales ont conservé également en matière d'argent, en face des événements, un *sang-froid admirable* et une confiance robuste en leur Caisse centrale autonome. Un calme identique a pu être constaté aussi durant les jours mouvementés de mai dernier.

Nos moyens liquides nous ont permis de faire face durant ces périodes difficiles à toutes les prestations qui nous furent po-

leurs de 27,7 millions de francs formé principalement de titres à court et à moyen termes. Cette politique prudente de placement nous a préservés aussi de trop gros amortissements malgré les effondrements de cours de 5 à 10 % qui se sont présentés en bourse.

Les expériences faites durant plus d'un quart de siècle nous incitent, chaque année davantage, à déconseiller vivement à nos Caisses la souscription ou l'achat de fonds publics. Les importantes fluctuations de cours qui se produisent plus ou moins régulièrement constituent un indéniable danger et il est évident que seuls des professionnels de la banque, disposant de toutes les connaissances techniques utiles, sont à même de porter un véritable jugement sur la valeur intrinsèque des titres et de prendre à temps voulu toutes les dispositions que réclame la conjoncture. Signalons que la question de la qualité des titres a toujours primé chez nous la question de la rentabilité.

Le second poste du bilan de par son importance est formé par les *créances hypothécaires* qui ont encore augmenté l'an dernier de 4,6 millions de francs pour s'élever à 23,6 millions de francs. La plus grande partie de ce dossier est constituée par des créances de 20 à 100,000 francs, en majorité sur des exploitations agricoles. Nous appliquons ici le principe que *l'argent des campagnes doit être placé de nouveau à la campagne* où la conjoncture est toujours plus stable. La modicité des intérêts impayés au 31 décembre est une preuve non seulement de la qualité des débiteurs et de la valeur des gages, mais encore de la bonne

Rapport sur l'activité générale de l'Union et l'Office de revision

Monsieur le président,
Messieurs les invités,
Messieurs les délégués.

Bien que les événements internationaux qui ont marqué l'année 1939 se soient répercutés défavorablement sur toute la vie économique de notre pays, notre organisation a pu néanmoins poursuivre le développement continu qu'elle enregistre depuis 40 ans.

L'activité de propagande et de fondation a été fortement entravée par la mobilisation. Néanmoins, 9 nouvelles Caisses ont pu être constituées, dont deux sont nées de la liquidation d'anciennes petites banques par actions. L'Union comptait ainsi à la fin de l'année 667 Caisses adhérentes. Près des 2/3 se trouvent en Suisse alémanique et un bon tiers en Suisse romande. Elles sont réparties — bien que de façon inégale — sur tous les 22 cantons.

L'effectif des membres, en augmentation de 1349 unités, atteint actuellement 63.000 en chiffre rond.

Alors que la plupart des autres groupes d'instituts bancaires signalent des reculs plus ou moins prononcés les Caisses Raiffeisen enregistrent par contre une nouvelle augmentation de 15 millions des dépôts confiés qui porte la somme globale des bilans à 443 millions. L'augmentation porte exclusivement sur la Caisse d'épargne qui totalise ainsi 235 millions répartis sur 217.000 livrets soit 9000 de plus que l'année précédente.

La liquidité de la plupart des Caisses satisfait largement aux exigences légales et pour l'ensemble des Caisses les fonds propres sont également supérieurs à la quote minimum de 5 % fixée par la loi sur les banques.

Après le paiement aux parts sociales d'un intérêt moyen de 4,51 % et des amortissements divers pour Fr. 90.375.— l'excédent de l'exercice a été de 1,13 millions soit Fr. 100.000.— de plus que l'année précédente. Ce bénéfice a été versé aux réserves qui atteignent ainsi 16,3 millions de francs.

Les frais d'administration (y compris les impôts) de Fr. 344.000.—, représentent seulement 0,4 % du chiffre du bilan. Cela démontre une fois de plus le caractère utilitaire de nos institutions ainsi que le dévouement et le désintéressement de leurs organes.

La marge moyenne entre les taux créanciers et débiteurs est de 0,7 %. Bien que les Caisses aient toujours bonifié à leurs déposants un intérêt à un taux rémunérateur de 2,87 % en épargne et de 3,5 % contre obligations, elles ont été en mesure en général d'appliquer à leurs débiteurs 3 % pour les prêts hyp. 1^{er} rang, 4 % pour les prêts second rang et 4 1/4 % pour les avances sur cautions. De si bas taux n'avaient jamais été enregistrés encore dans les annales de l'Union.

* * *

Le service des revisions a été considérablement handicapé par la mobilisation. Mais, par une utilisation rationnelle et intensive du personnel qui est resté disponi-

ble, il nous a été néanmoins possible de soumettre 552 Caisses soit le 83 % de l'effectif de fin d'année, à la revision professionnelle ordinaire. Les dépenses provoquées par les revisions et l'activité déployée pour la défense des intérêts généraux des Caisses se sont montées à Fr. 135.215.—. Les Caisses n'ont toutefois été débitées, sous forme d'émolument de revision, que de Fr. 48.800.— soit d'un peu plus du tiers seulement. Le reste, soit Fr. 86.415.— a été supporté par la Caisse centrale.

Le résultat des revisions a été en général satisfaisant bien qu'au cours du III^e trimestre l'administration se soit forcément ressentie des absences prolongées de nombreux caissiers ou membres de comités mobilisés.

La gérance des prêts et crédits est susceptible d'être améliorée encore ici ou là en l'effectuant de façon plus suivie et stricte de sorte à mettre toujours mieux en valeur l'action éducatrice et stimulatrice de la coopérative de crédit.

Les services secondaires incorporés au Département fiduciaire et de revision ont déployé également une activité des plus intenses. Ils se sont trouvés en particulier en présence de tâches nouvelles et importantes découlant de la mobilisation et de l'économie de guerre.

L'Exposition nationale a fourni une admirable occasion de mettre en valeur devant le grand public le rôle important que jouent nos coopératives d'épargne et de crédit dans l'économie rurale. Notre stand « siège et bureau d'une Caisse rurale », au Village suisse, a rencontré la faveur de milliers et de milliers de visiteurs.

Le congrès de Zurich, qui a réuni 1800 participants et d'éminents hôtes d'honneur, a été une importante manifestation raiffeiseniste et patriotique dont le retentissement a été considérable.

L'Union a aussi continué, comme par le passé, à exercer son influence dans le domaine de la législation fédérale et cantonale. Il convient de signaler spécialement ici qu'après 30 ans d'efforts les Caisses Raiffeisen argoviennes ont obtenu d'être traitées sur le même pied que les autres établissements de banques privés dans l'importante question du placement des fonds publics et pupillaires. La solution adoptée par le Gouvernement argovien mérite de servir de modèle aux autres cantons.

Le Service de l'économat, qui livre aux Caisses tous les livres et formulaires dont elles ont besoin a effectué l'an dernier 4700 envois pour une somme globale de Fr. 53.000.—. Ce dépôt de fournitures comprend actuellement près de 400 formulaires dans les 4 langues nationales.

Le Service du contentieux a continué à donner des consultations juridiques en rapport avec l'activité des Caisses et a encaissé pour ces dernières près de Fr. 240.000.— de créances litigieuses.

La presse de l'Union remplit aussi toujours la tâche qui lui incombe. Les journaux de l'Union ont vu le nombre de leurs abonnés augmenter de 700 et tirent actuellement à 16.000 exemplaires. Ils sont toutefois susceptibles d'une diffusion plus large encore.

En résumé, toutes les institutions principales et auxiliaires de l'Union ont, en dé-

pit des circonstances, manifesté une activité des plus réjouissantes.

A quoi attribuer ces succès ?

1. à la collaboration fidèle des sociétaires et des déposants qui même au plus fort des jours fatidiques de septembre ont fait preuve d'une inébranlable confiance, ont gardé calme et sang froid faisant par là honneur au nom de Raiffeisen, et
2. au travail assidu, dévoué et désintéressé des caissiers et des membres des comités de direction et de surveillance des Caisses locales, comme aussi à la collaboration efficace, inspirée d'un même idéalisme, du personnel de l'Union.

C'est pourquoi, à la joie et à la satisfaction que procurent les succès ainsi remportés dans des conditions particulièrement difficiles viennent s'ajouter

un sentiment de reconnaissance profonde et sincère envers tous ces collaborateurs et une gratitude pieuse envers la Divine Providence qui bénit si manifestement notre œuvre.

Le rapport du Conseil de surveillance est présenté en allemand par le vice-président, **M. J. Meili**, conseiller national et en français par **M. l'abbé A. Montavon**, membre du Conseil. En voici le texte intégral :

Rapport du Conseil de Surveillance sur l'exercice 1939

Monsieur le Président,
Chers Raiffeisenistes,

Malgré la lourde perte causée par le départ prématuré de son distingué président, M. le Dr Stadelmann, à la mémoire duquel nous garderons tous un pieux et reconnaissant souvenir, le Conseil de surveillance s'est efforcé de remplir comme d'ordinaire la tâche qui lui incombe.

Comme vous le savez, cette tâche comporte deux éléments principaux : la surveillance de l'activité générale de l'Union et le contrôle des comptes annuels de la Caisse centrale.

Le Comité de direction a tenu 5 séances dans lesquelles ont été résolues 51 questions d'administration. 4 de ces réunions ont eu lieu en commun avec le Conseil de surveillance. La sous-commission du Comité s'est réunie également 7 fois, principalement pour l'étude de nouvelles affaires hypothécaires. 162 objets ont été expédiés à ces occasions. Les demandes de crédit émanant des Caisses affiliées sont examinées lors des séances communes des deux Conseils. Après étude approfondie par la direction, 75 crédits ont été accordés pour une somme globale de 2,8 millions de francs. A l'ordre du jour de ces séances figuraient encore notamment l'étude de la situation du marché de l'argent, les questions de taux, l'examen des bilans périodiques de la Caisse centrale, la clôture des comptes annuels et la situation particulière des Caisses affiliées.

Le Conseil de surveillance a, en outre, voué une séance d'un jour à l'examen des comptes annuels. Il a consacré également, en corrélation avec la Société fiduciaire et

de revision REvisa, une semaine entière à la revision générale du bilan au 31 décembre. Trois membres du Conseil de surveillance et un membre du Comité de direction ont collaboré alternativement à ce travail. Outre cela, 5 revisions partielles ont été effectuées au cours de l'année par divers membres. Le Conseil de surveillance s'est fait remettre également, par la société de revision, un rapport écrit détaillé de l'analyse à laquelle elle a procédé du bilan et des comptes de 1939 ainsi que de l'activité de la Caisse centrale, et il a obtenu verbalement de l'Office fiduciaire et de la Direction tous les renseignements complémentaires utiles. Sur la base de cette documentation étendue, le Conseil de surveillance se plaît à constater que l'organisation extérieure et interne de la Caisse centrale est excellente à tous égards et que tous les rouages de l'administration fonctionnent selon de bons principes techniques et bancaires. Partout s'accomplit un travail méthodique, dans une atmosphère d'ordre et de discipline.

Les comptes annuels qui nous ont été présentés sont conformes aux livres et documents comptables. Les livres auxiliaires ainsi que toute la comptabilité principale sont correctement et proprement tenus et ne révèlent aucune erreur. Les actifs sont tous de bon aloi. Ils se composent exclusivement de valeurs suisses. Comme toutes les banques, l'Union a malheureusement dû enregistrer au cours du dernier exercice d'importantes pertes de cours sur les titres et fonds publics. Dans l'intérêt des Caisses affiliées l'Union doit, comme chambre de compensation, maintenir un lot important de disponibilités et d'actifs facilement réalisables qui l'exposent tout particulièrement aux fluctuations de la bourse. Entrent ici en considération, à part l'encaisse et les fonds placés en compte de virement à la Banque Nationale Suisse — lesquels ne rapportent aucun intérêt — les titres d'emprunt de la Confédération et des cantons, soit des papiers-valeurs qui, par leur nature même, sont tout particulièrement sujets aux fluctuations. Les pertes subies ont pu toutefois être complètement amorties au cours de l'exercice, signe expressif de la force intrinsèque de notre Caisse centrale. Celle-ci n'a pas eu même besoin de faire emploi de la faculté concédée par le Conseil fédéral d'amortir ces pertes de cours de 1939 en un laps de temps de 5 ans. Les expériences faites dans ce domaine ont néanmoins incité la Direction à élargir le portefeuille des créances hypothécaires, aux dépens de celui des fonds publics. Pour compenser la diminution de la liquidité qui en est résultée une préférence est donnée maintenant aux papiers-valeurs à court terme. La *capacité de paiement* répond néanmoins toujours à toutes les exigences légales.

Les *fonds propres* se composent des éléments suivants :

Parts sociales versées	Fr. 3,320,000
Réserves	» 1,230,000
auxquelles s'ajoutent :	
Capital social exigible,	
non versé	» 793,000
Garantie spéciale des Caisses	» 4,113,000
Capital total de garantie	Fr. 9,456,000

Les prescriptions de la loi fédérale sur les banques sont de ce fait remplies.

Le bilan de la Caisse centrale a fléchi de 79 à 76 millions de francs (je n'indique que des chiffres ronds), le *mouvement général* a diminué de 408 à 399 millions, donc de 9 millions. Il n'y a là rien d'alarmant, car les reculs de bilans et de roulements ont été un phénomène général de toute l'industrie bancaire en 1939. On peut même ajouter que, comparativement aux autres établissements financiers, l'Union s'en est encore tirée à bon compte.

Par rapport à celui de l'année précédente, le bilan de 1939 présente les mutations principales suivantes : Tout d'abord l'augmentation déjà signalée de 4,6 millions des prêts hypothécaires qui passent ainsi de 19 à 23,6 millions de francs. En contre-partie, les fonds publics ont reculé de 35,9 à 27 millions, soit de 8,9 millions. Comme je l'ai déjà relaté, cette transposition s'est avérée désirable ensuite de l'évolution du marché des capitaux. Elle amène une meilleure répartition des risques et constitue une assurance contre de trop grosses pertes de cours à l'avenir. Les crédits aux Caisses affiliées ont augmenté de 3,3 à 3,9 millions. Par contre, les dépôts des Caisses ont fléchi de 58 à 54,6 millions de francs. Les changements dans ces deux derniers postes signifient que les Caisses locales ont mis à contribution la Caisse centrale l'an dernier pour près de 4 millions de francs. L'acheminement des capitaux des Caisses à la Centrale, tel qu'il s'est exercé principalement durant les dernières années fait place aujourd'hui à un mouvement contraire. Signe des temps ! On peut signaler encore l'augmentation du Portefeuille des effets qui a passé de 2,2 à 3,8 millions de francs. Telles sont les principales fluctuations de bilan enregistrées l'an dernier.

Malgré les pertes de cours sur les fonds publics, le *résultat du compte de profits et pertes* peut être considéré comme favorable. Nous devons cela en tout premier lieu à l'heureuse et prévoyante *politique de placement* de la Direction et à la modicité des frais généraux. Ces derniers ne forment que 0,26 % de la somme du bilan pour la Caisse centrale seule et 0,38 % en tenant compte encore de l'Office de revision, moyenne encore bien au-dessous de celles des banques cantonales.

Le *bénéfice net* réalisé a été de Fr. 280,325,87 soit Fr. 52,000 de plus que l'année précédente et Fr. 87,000 de plus qu'en 1937.

En plus du service de l'intérêt de 5 % aux parts sociales, il permet un apport de

Fr. 100.000 à la réserve, contre
Fr. 80.000 il y a un an et
Fr. 50.000 il y a deux ans.

L'affermissement se poursuit donc ici aussi. Le Conseil de surveillance a également procédé à la revision de la *Caisse de retraite* du personnel de l'Union et des Caisses affiliées. A la fin de l'année, cette Caisse comptait 44 membres, dont 28 employés de l'Union et 16 Caissiers de Caisses affiliées. Comme cette institution se trouve encore dans une période où elle n'a pas de prestation particulière à remplir, sa fortune augmente. Le capital de fondation est actuellement de Fr. 417,029,20 placés en valeur sûres.

En ce qui concerne l'activité générale de l'Union, vous venez d'entendre un rapport

détaillé de M. le Dir. Heuberger. Il vous a exposé que le mouvement raiffeiseniste continue à faire de réjouissants progrès. Le Conseil de surveillance ne peut que confirmer que les idées fondamentales de Raiffeisen de l'aide par soi-même et par la coopération dans le domaine du crédit gagnent toujours davantage de terrain au sein des classes rurales du pays. Si le « Père Raiffeisen de Bichelsee » avait seulement songé que notre pays pourrait compter un jour 1000 Caisses Raiffeisen, il verrait aujourd'hui ce rêve — qu'on eût qualifié de fantastique alors — réalisé déjà aux deux tiers.

Messieurs les délégués,

Vous connaissez les principes fondamentaux qui ont permis un tel développement. Ce sont les *principes éprouvés de Raiffeisen* qui ne perdront jamais de leur valeur et de leur actualité. Ces principes, vous les connaissez tous. Je ne veux pas les rappeler ici. Vous me permettrez seulement de dire quelques mots sur un seul d'entr'eux, qui revêt une importance double dans les temps difficiles actuels. C'est le principe de la *revision professionnelle périodique des Caisses par l'Union*.

Seule cette revision garantit une marche sûre des affaires des Caisses. Seule cette revision peut créer et renforcer la confiance des membres envers leur institution. Seule une revision sévère, effectuée par des professionnels de la revision bancaire, disposant des compétences nécessaires, procure la sécurité et permet au Comité de direction et au Conseil de surveillance de supporter le poids, lourd parfois, de leurs responsabilités. Mais il va sans dire que la revision n'atteint sa pleine valeur que si les avertissements donnés sont observés et si les lacunes constatées sont immédiatement comblées.

Or, cela n'est malheureusement pas encore le cas partout. Il y a des Caissiers qui trouvent nos revisions trop sévères. Il y a des Comités qui n'ont pas l'énergie nécessaire pour s'opposer parfois à l'obstruction du caissier ou pour agir objectivement en faisant abstraction des questions de personnes ou de contingences locales. Tout cela méritait d'être dit une fois à un Congrès. En matière d'argent et de crédit on ne peut faire de sentiment : les affaires sont les affaires ! Ce n'est pas pour le plaisir de critiquer que l'Union fait ses observations lors des revisions. Ce n'est pas également pour avoir raison à tout prix qu'elle insiste pour que l'on tienne compte de ses avertissements. Elle agit uniquement dans l'intérêt des Caisses. Sa ligne de conduite est dictée par les nombreuses expériences faites au cours des années. L'Union a l'obligation d'intervenir dans l'intérêt de notre grande et belle cause raiffeiseniste, pour la sauvegarde de notre mouvement tout entier dont elle veut fortifier toujours plus les fondements.

Si les organes de l'Union veulent remplir leur tâche et bien accomplir leur devoir, il ne peut être question pour eux d'atténuer la revision comme d'aucuns le souhaitent ici ou là. Au contraire. Dans les temps instables actuels, où les dangers se font toujours plus grands, ils doivent insister plus que jamais pour que les remarques formulées dans les rapports de revision soient



Dr G. Eugster
Président de l'Union.

toutes prises en considération. Les mesures qui s'imposent seront prises contre les indifférents et les rénitents.

Vous m'excuserez, Messieurs, d'insister là-dessus. Mais nous avons considéré de notre devoir de le faire. Nous défendrons une cause qui est aussi la vôtre.

Après cette tâche quelque peu ingrate, il m'en échoit une autre plus agréable, celle de remercier de tout cœur ceux qui, durant l'année, ont consacré leurs forces à la prospérité de notre œuvre raiffeiseniste, en particulier :

Le Comité central,
les Directeurs,
le personnel de l'Union,

et, enfin, vous tous Messieurs, et tous ceux qui là-bas dans les villages, accomplissent sans bruit, modestement et fidèlement leur tâche quotidienne et servent ainsi la cause.

Messieurs les délégués,

Je suis par nature assez prosaïque en matière de remerciements. Je suis donc bref ici. Mais cela ne m'empêchera pas d'adresser à notre vénéré président sortant de charge, au nom du Conseil de surveillance, un hommage particulier de gratitude pour tout ce qu'il a représenté durant près d'un tiers de siècle pour notre cause raiffeiseniste. Je ne veux pas faire de longues phrases, mais vous dire tout simplement, Monsieur le Président, que nous garderons tous vivants au fond de notre cœur deux sentiments profonds : une reconnaissance vive et la haute estime que nous avons pour vous !

J'arrive ainsi au terme du rapport du Conseil de surveillance. Mais je ne veux pas finir sans adresser encore une pensée de reconnaissance à la Providence qui tient nos destinées dans ses mains. Qu'elle daigne, à l'avenir encore, nous être favorable et conserver à la Suisse le bien le plus précieux : la paix. Et puissent les Suisses s'en montrer toujours dignes.

Les nouveaux membres des organes de l'Union



A. Buchli
membre du Conseil de surveillance.



J. Bloch-Sidler
membre du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

1. Le bilan et le compte de profits et pertes de 1939 sont adoptés et décharge en est donnée aux organes responsables.
2. Le bénéfice net de Fr. 280,325,87 sera réparti de la façon suivante, conformément aux propositions du Comité de direction :
 - a) Paiement de l'intérêt de 5 % aux parts sociales Fr. 165,000,—
 - b) apport au fonds de réserve Fr. 100,000,
 - c) report en compte nouveau Fr. 15,325,87
3. Des remerciements sont adressés au Comité de direction, aux directeurs ainsi qu'à tout le personnel de l'Union pour leur travail consciencieux.



A. Muller
Président du Conseil de surveillance.

Les différents rapports qui précèdent sont admis sans discussion et l'assemblée, à l'unanimité, vote les résolutions telles qu'elles sont proposées par le Conseil de surveillance.

* * *

L'ordre du jour appelle ensuite le tranctandum 6.

Les Elections

Conformément aux statuts l'assemblée doit procéder au renouvellement du Comité de direction et du Conseil de surveillance pour une nouvelle période de trois ans.

Il s'agit tout d'abord ici de remplacer le Dr Stadelmann et le chanoine Werlen au Conseil de surveillance puis de donner un successeur à M. Liner qui, pour raisons d'âge, se retire après 28 ans de fructueuse activité comme membre du comité de direction et président de l'Union.

Lorsqu'une Caisse locale doit procéder à une réélection, il est d'usage que les comités s'en occupent préalablement et fassent des propositions à l'assemblée. Ce procédé se justifie tout particulièrement aussi dans une vaste organisation comme l'Union suisse. Animés du désir de voir dans les temps critiques actuels les postes de commandement de l'Union occupés par des forces jeunes et compétentes capables d'assurer la bonne marche de l'Union et de maintenir à la belle œuvre raiffeiseniste suisse l'esprit de ses fondateurs, les Conseils unanimes ont considéré de leur devoir de faire à l'assemblée des pré-

sentations qui, ils en sont persuadés, répondront aux vœux de tous.

Le vice-président actuel, M. le cons. national Meili, refusant, pour des raisons d'âge d'accepter la présidence, les organes de l'Union proposent comme nouveau président du Conseil de surveillance : M. Alban Müller, député, professeur d'économie rurale à Olten. M. Sturni, membre du Conseil de surveillance passerait alors au comité de direction à la place de M. Müller.

Pour les sièges devenus vacants au Conseil de surveillance ensuite du décès du Dr Stadelmann et du chanoine Werlen les comités proposent : M. Buchli, caissier de la Caisse de Root (Lucerne) et M. J. Bloch, secrétaire de la Caisse d'Aesch (Bâle-campagne).

M. Scherrer, vice-président, ayant décliné la présidence les organes centraux proposent comme nouveau membre du comité et président de l'Union, à la place de M. Liner : M. le cons. nat. Dr G. Eugster, Mörschwil (St-Gall).

Les autres membres acceptent tous une réélection.

Aucune autre proposition n'étant faite par l'assemblée, les candidats présentés sont nommés par acclamation.

Les organes de l'Union sont donc actuellement composés comme suit pour une nouvelle période de trois ans :

Comité de direction :

Dr G. Eugster, Mörschwil (St-Gall) président,

J. Scherrer, Niederhelfenschwil (St-Gall),

A. Golay, Molondin (Vaud),

A. Stutz, Gansingen (Argovie),

J. Sturni, St-Antoine (Fribourg),

Conseil de surveillance :

A. Müller, Olten (Soleure), président,

J. Meili, Pfyn (Thurgovie),

A. Puippe, Sierre (Valais),

Curé A. Montavon, Courroux (Jura-bernois),

A. Bucheli, Root (Lucerne),

J. Bloch, Aesch, (Bâle-campagne).

Les trois membres nouvellement élus se présentent à l'assemblée et en leur nom **M. Eugster**, le nouveau président de l'Union, déclare accepter le mandat qui vient de leur être confié. Il le fait en excellents termes, d'abord en allemand puis en français :

Vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la présidence de votre association. Je vous en remercie.

Toutefois, je suis encore sans grande expérience du raiffeisenisme. Je ne peux vous apporter pour l'instant qu'un grand

amour pour l'agriculture et un vif intérêt pour toutes les questions qui s'y rattachent.

Si je devais choisir entre les organisations qui s'appuient sur *l'aide de l'Etat* et celles qui ont pour principe fondamental *l'effort personnel*, je me déciderais pour ces dernières. Or, votre organisation en est une.

L'idée que nous préconisons l'a rendue forte et vivace et je sais que tous ceux qui en font partie en sont fiers à juste raison. Rien ici-bas ne donne une aussi profonde satisfaction que la conscience d'être le fils de ses œuvres. Cela seul a de la stabilité.

Pour l'agriculture également, l'effort personnel doit de nouveau constituer le principe essentiel. Reconnaître ce principe c'est se rendre à soi-même, comme à l'Etat, des services signalés.

L'effort personnel procure seul l'indépendance et permet au paysan de se libérer des subventions auxquelles, au fond, il serait le premier heureux de pouvoir renoncer.

Nous voulons développer la notion de l'effort personnel dans l'agriculture de manière à ce que cette dernière puisse acquérir la stabilité nécessaire.

Si j'ose collaborer dans ce sens à votre mouvement, c'est avec plaisir que j'accepte ma nomination.

Vous êtes tous des agriculteurs ou en rapport, d'une manière ou d'une autre, avec l'agriculture. Répandez cette notion de l'effort personnel dans tous vos villages et dans tous vos vallons.

En agissant ainsi vous accomplirez une œuvre patriotique et l'Etat, lui-même, aura tout intérêt à soutenir vos justes aspirations.

Cette profession de foi est accueillie avec sympathie par les délégués qui acclament chaleureusement leur nouveau président.

Les adieux du Président Liner

Visiblement ému, **M. Liner**, président de l'Union sortant de charge, monte ensuite à la tribune et adresse à l'assemblée un suprême adieu :

Messieurs,
Chers Raiffeisenistes,

En 1912, notre premier pionnier raiffeiseniste, le curé Traber, se retirait de la Direction de l'Union après avoir posé la question de confiance. L'assemblée me confiait alors le mandat de membre du Comité de direction et de président de l'Union. Insigne honneur, mais tâche lourde de responsabilités.

Fort de la collaboration d'hommes dévoués, convaincu de servir une noble cause, éminemment sociale et civique, je n'avais pas hésité à accepter cette élection. Grâce à la bonne volonté et à la collaboration de tous, nous sommes parvenus alors assez rapidement à libérer l'Union de la dépendance financière dans laquelle elle se trouvait à cette époque. Les moyens financiers augmentant, la Caisse centrale devint autonome. Et en 1914, lorsqu'éclata la guerre mondiale, les Caisses et l'Union étaient déjà largement répandues et récol-

taient les premiers fruits d'une confiance croissante. Dès lors, le mouvement a pris une extension et un épanouissement que nous n'eussions seulement pas osé espérer au début. Grâce à la protection divine, la frêle plante d'alors est devenue un arbre puissant qui est déjà en état d'offrir à la classe paysanne un abri efficace et dont les fruits sont en bénédiction au pays tout entier.

Nous avons eu le bonheur de posséder en M. le Dir. Stadelmann d'abord, puis en M. le Dir. Heuberger ensuite, de loyaux et fidèles collaborateurs. C'est à eux que l'Union et les Caisses doivent une bonne part de leur prospérité actuelle.

Dans l'importante situation qu'elle occupe aujourd'hui et en considération des difficultés de l'heure, je sens que l'Union a de nouveau besoin d'avoir à sa tête une force plus jeune.

C'est pourquoi, vu mon âge avancé, je me retire de la présidence et du Comité de l'Union. A cette occasion, je tiens à remercier sincèrement tous les chers Raiffeisenistes de toutes les marques de confiance qu'ils m'ont témoignées 28 ans durant. Merci aussi à tous mes collègues du Comité de direction et du Conseil de surveillance de leur fidélité aux principes raiffeisenistes et de toute leur activité féconde au service des Caisses. Merci également de l'indulgence que vous avez montrée pour mes insuffisances personnelles. Je ne pars pas sans un sentiment de mélancolie. Nous avons vécu ensemble de bons moments qui nous aidaient à supporter le poids des soucis et des heures pénibles qui ne nous ont pas été épargnés non plus.

J'exprime toute ma gratitude aux Directeurs et à tout le personnel de l'Union, aux organes dirigeants des Caisses locales pour la collaboration précieuse qu'ils ont apportée à l'édification de l'œuvre raiffeiseniste suisse.

C'est pour moi une satisfaction profonde en me retirant de la présidence de sentir l'Union saine et forte et de voir les organisations raiffeisenistes toujours plus fortement ancrées au sein des populations rurales du pays.

Messieurs,

A l'œuvre, à l'œuvre toujours ! Servir la cause raiffeiseniste, c'est servir le pays, la Patrie.

Le fardeau que nous posons sera repris par d'autres qui, j'en ai la conviction, sauront maintenir dans notre pays l'esprit éminemment chrétien de Raiffeisen.

C'est dans cet esprit et en remerciant la Providence que je remets mes fonctions, et je termine en faisant des vœux ardents pour le développement croissant et la prospérité constante des Caisses et de l'Union.

* * *

M. J. Scherrer, vice-président de l'Union, exprime ensuite à M. Liner les

**Remerciements
des organes de l'Union et de
toute la communauté
Raiffeisen suisse**

Il le fait dans les excellents termes suivants :

Mesdames et Messieurs,
Chers raiffeisenistes,

Nous inclinant tous respectueusement devant le désir qu'il a exprimé et devant les vœux qu'il a évoqués nous venons de décharger M. Liner du mandat de président de l'Union qu'il détenait avec distinction depuis 28 ans.

Ce départ nous plonge tous dans une nostalgie profonde. Permettez au vice-président de l'Union, qui eut l'honneur et le bonheur de travailler dès le début aux côtés de M. Liner, de traduire quelques-uns des sentiments qui l'étreignent en cet instant.

La décision de M. Liner vous a certainement surpris, tout comme elle a surpris aussi les membres des organes de l'Union. On conçoit en effet difficilement que le supérieur qui durant près de trois décennies préside aux destinées et à l'épanouissement de notre œuvre, l'homme que nous étions habitués à voir chaque année siéger au fauteuil présidentiel dans le rayonnement de nos harmonieux congrès, le chef que des milliers de raiffeisenistes connaissent et vénèrent, puisse quitter son poste alors qu'il est encore en pleine possession de ses forces physiques et de ses facultés intellectuelles.

Mais, le pilote qui a tenu depuis 28 ans d'une main ferme la barre de notre vaisseau au travers de tous les écueils d'une époque troublée a tenu à céder sa place à un autre. Il a jugé qu'à l'heure présente où notre organisation nationale a des tâches nouvelles et variées toujours plus importantes à remplir il fallait à la tête de l'Union une force jeune, en contact étroit avec la vie publique et les besoins des temps actuels.

Devant ce désir formel et légitime de notre président les organes de l'Union ne pouvaient, hélas, qu'accepter avec regret la démission donnée et vous la transmettre.

Lorsque M. Liner fut appelé à la présidence, en 1912, l'Union traversait une certaine crise de croissance. Des divergences de vue avaient éclaté au sujet des moyens à adopter pour réaliser le plus vite et le plus sûrement possible l'autonomie financière et l'indépendance de notre mouvement. M. Liner, en collaboration avec M. l'inspecteur Stadelmann, notre actuel directeur, réorganisa l'Union, rétablit le calme et la confiance, et ramena le développement qui devint dès lors toujours plus rapide.

28 ans de présidence de l'Union est un long règne que probablement plus personne ne vivra à l'avenir !

L'Union, telle qu'elle se présente aujourd'hui, solide et vigoureuse, est en partie l'œuvre personnelle de M. Liner. Notre président a toujours été pour notre association un pilote sûr et avisé. Il a continuellement placé au dessus de tout le maintien strict des statuts et des principes fondamentaux de Raiffeisen. Il a été le chaud défenseur du point de vue de neutralité dont se réclame l'Union autant que les Caisses adhérentes et il a su écarter ainsi tout sujet de frottement dans nos milieux. L'objectivité et le tact avec lequel il dirigeait nos assemblées vous sont connus. Sa noblesse de caractère, son extrême modestie, sa constante amabilité rendaient aussi agréable que féconde sa collaboration au sein des organes et de la direction de l'Union.

Le raiffeisenisme suisse a contracté envers M. Liner une dette immense de reconnaissance. Je lui présente ici au nom des organes centraux et au nom de l'Union toute entière, l'hommage de notre vive gratitude pour tout ce qu'il a été et ce qu'il a fait pour la cause raiffeiseniste.

Ce n'est également pas sans tristesse que celui qui vous parle prend ici congé d'un ami de la première heure. Appelés ensemble au comité de direction nous avons travaillé inlassablement, côte à côte, à l'édification de notre œuvre nationale, lutté avec ardeur pour la réalisation des buts et de l'idéal raiffeisenistes. Que de joies, de satisfactions intimes nous a procurées cette collaboration ! Je le remercie pour l'amitié qu'il m'a toujours accordée.

Au nom de tous, je vous présente ici M. le président Liner l'hommage de notre recon-

sée et l'ordre du jour étant épuisé le président Liner lève la séance :

Merci à tous les participants et à tous ceux dont la collaboration ont assuré le succès de cette manifestation. Merci surtout à la ville et au canton de Genève de leur cordiale réception ; nous en emportons un souvenir inoubliable.

Servir la cause raiffeiseniste c'est travailler à l'union toujours plus étroite entre suisses romands et suisses allemands, c'est servir le peuple suisse, c'est servir la patrie.

Raiffeisenistes au revoir,

Vive Genève,

Vive la Suisse.

Pendant ce temps le drapeau fédéral tendu au fond de la scène s'illumine, l'assemblée se lève et avec accompa-

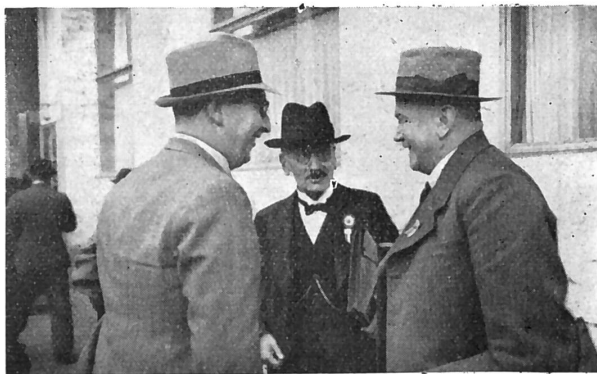


Photo des Nations-Genève

Un groupe de raiffeisenistes discute . . .

On reconnaît au centre, M. Stutz, membre du Comité de direction de l'Union.

naissance profondément sentie et l'expression de notre très respectueuse estime. Nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de longue vie. Puisse une vieillesse heureuse et sereine être le couronnement de votre vie et la récompense de votre féconde activité pour le bien commun.

Puis, pendant qu'une gracieuse jeune fille remet à M. Liner étreint par l'émotion une magnifique corbeille de fleurs l'assistance fait une ovation frénétique à celui qui depuis tant d'années dirige avec maîtrise nos assises annuelles et dont la tête couronnée de cheveux blancs était le vivant portrait de Raiffeisen.

* * *

L'ordre du jour appelle encore le tractanda 7 soit une conférence de M. J. Heuberger, directeur de l'Office de revision, intitulée : « Le programme raiffeiseniste à l'époque actuelle ».

Mais, vu l'heure avancée — midi a sonné depuis longtemps — l'assemblée renonce à regret à entendre cette conférence, cela à la condition alors qu'elle soit publiée intégralement dans les journaux de l'Union. (On trouvera par conséquent plus loin le texte de cette conférence.)

Le président ouvre encore la discussion générale. Celle-ci n'étant pas utili-

gnement de l'orgue entonne avec fervor l'hymne national. Ce fut le point final qui convenait à cette digne assemblée.

Le Banquet et l'Excursion sur le lac

Trois heures de séance aiguissent l'appétit ! Aussi les organisateurs ont-ils eu soin de réserver pour les délégués un copieux dîner dans 8 grands restaurants et hôtels de la ville. A midi trente les officiels, les délégués romands et les représentants de la presse s'attablent dans la salle de fête de l'Hôtel des Bergues. A la table d'honneur on remarque MM. Anken, conseiller d'Etat, Duboule, représentant de la Ville de Genève, Desbaillets, de la Chambre genevoise d'agriculture, Berthoud, chef du service cantonal de l'agriculture, Trachsel, directeur des Intérêts de Genève, Dr Brugger, de l'Union suisse des paysans, Dr Fauquet, du Bureau international du Travail, abbé Bianchi, promoteur du mouvement Raiffeisen à Genève, Dusseiller, député, président de la Fédération genevoise, les deux présidents de l'Union Liner et Dr Eugster, les autres membres des Conseils et les deux directeurs de l'Union.

Au dessert M. le **dir. Heuberger**, qui est en toute circonstance l'indispensable trait d'union entre les suisses romands et allemands, dit la joie de tous de se retrouver après le travail fructueux accompli durant la matinée. Plusieurs télégrammes et lettres de personnalités sympathisantes sont parvenues à l'assemblée, entr'autre de M. le prof. Schwaller (Fribourg) ancien président du Cons. de surveillance de l'Union, de M. le pasteur Rochat (Cully) fondateur de la première Caisse Raiffeisen en Suisse romande. Plusieurs raiffeisenistes en service actif ont également adressé leur salut.

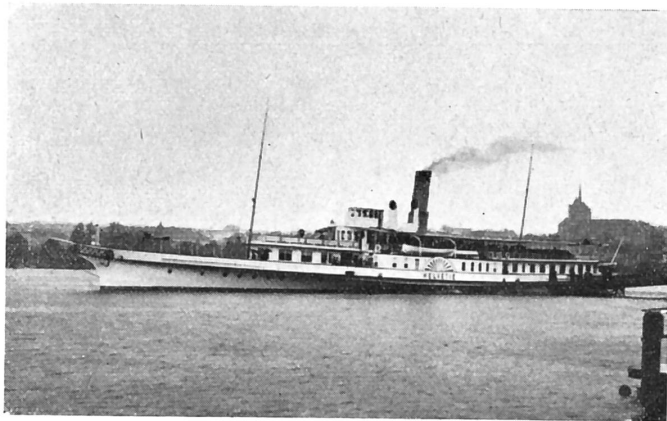


Photo des Nations-Genève

L'«Helvétie» quitte Genève emportant les 800 raiffeisenistes à son bord

M. Puippe (Sierre) membre du Conseil de surveillance prend ensuite la parole :

Il rend tout d'abord un dernier hommage à la mémoire du juge cantonal Dr Stadelmann et chanoine Werlen décédés dernièrement. L'un et l'autre ont été des artisans de premier plan du crédit mutuel en Suisse ; ils se sont distingués par leur exceptionnelle activité, par leur grand amour des populations agricoles et montagnardes, et par la loyauté et la noblesse de leur caractère. Tous deux restent devant nous comme des flambeaux que nous devons suivre.

Comme doyen du conseil de surveillance M. Puippe exprime ensuite la tristesse que les Conseils ressentent du départ de M. Liner. 28 ans de présidence, de soucis, de responsabilités, accomplis avec quel dévouement, quels tact et modestie, ceux-là seuls le savent qui ont été ses collaborateurs. Partir c'est mourir un peu a dit le poète. M. Liner quitte le gouvernail qu'il a si dignement occupé mais nous espérons que pendant de nombreuses années encore nous aurons le bonheur et la joie de le voir à nos assises annuelles. M. le président Liner a bien mérité de la cause raiffeiseniste en Suisse, il a bien mérité du paysan suisse, colonne vertébrale de la nation, il a bien mérité de la patrie. Qu'il daigne accepter l'hommage de notre profonde reconnaissance et de notre très respectueuse estime.

M. Duboule, Vice-président du Conseil communal adresse ensuite aux raiffeisenistes le salut de la Ville de Genève. Il le fait en termes particulièrement chaleureux :

Merci d'avoir choisi Genève comme lieu de congrès. J'espère que vous en emporterez un excellent souvenir. Votre assemblée de ce matin a été particulièrement instructive pour moi qui suis profane en matière d'agriculture. Comme directeur des Caisses de compensation qui ont été créées à Genève je n'ai pu m'empêcher de faire un certain rapprochement entre ces dernières et vos organisations : les unes et les autres sont basées sur la solidarité. Votre assemblée m'a laissé une profonde impression. C'est avec une extrême émo-

tion que j'ai, en fin de séance, chanté avec vous l'hymne national. Minute qui restera inoubliable pour moi. Spectacle magnifique que tous ces citoyens, debout, les yeux fixés sur le drapeau suisse qui s'illuminait, entonnant à pleine voix, qui en allemand, qui en français, qui en romanche ou en italien, notre chant national. Les langues étaient différentes mais identiques comme la musique étaient l'esprit et les cœurs...

Genève est toujours particulièrement heureuse de pouvoir accueillir des groupes de confédérés tels que les vôtres. Merci de tout cœur de votre présence dans nos murs. Que votre indissoluble union soit toujours celle du pays tout entier. Croyez au profond attachement de Genève à la patrie suisse. Malgré tous les nuages qui s'accumulent à l'horizon j'ai entière confiance en l'avenir de la Suisse. Je veux croire tout particulièrement que nos principes de fédéralisme, de démocratie et de liberté vivront à jamais. Je porte mon toast au peuple, au paysan, à la patrie.

Le sympathique représentant de la Ville de Genève est frénétiquement applaudi.

A deux heures et quart, les délégués se retrouvent au Quai du Mont-Blanc et s'embarquent sur l'« Helvétie », l'une des grosses unités de la pacifique flotte du Léman, pour une croisière jusqu'à Nyon. Rapidement le ba-

teau prend le large et s'avance à égale distance des deux côtes comme pour équilibrer le plaisir. Genève, au revoir... Des rives verdoyantes défilent maintenant devant nos yeux. Dans la brume on ne peut, hélas, que deviner le Jura, les montagnes de Savoie, car la pluie ne cesse toujours de tomber. Mais la joie et l'entrain n'en règnent pas moins à bord, où les délégués échangent leurs impressions et discutent cordialement entr'eux, tout en dégustant la collation qui leur est offerte par l'Union. On apprécie particulièrement les bons crus des Caves coopératives genevoises de la Souche et du Mandement qui sont une révélation pour beaucoup. Mais l'Helvétie pénètre déjà dans les eaux territoriales vaudoises et voici déjà Nyon avec son château. Puis c'est le débarquement cependant qu'à la gare un train spécial, qui sera conduit jusqu'à Zurich — le train « Raiffeisen » comme on le désignera partout — attend déjà les délégués. A noter que c'est la première fois que les C.F.F. font marcher un train spécial pour un nos congrès.

Le cinquième congrès raiffeiseniste en Suisse romande a vécu. Il a affirmé une fois de plus la vitalité de notre mouvement et laissera certainement une excellente impression à tous ceux qui eurent le privilège d'y assister.

Le programme Raiffeiseniste à l'époque actuelle

par

M. le Dir. J. HEUBERGER

(Conférence qui devait être donnée à l'assemblée générale de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen, le 9 septembre 1940, à Genève, et qui n'a pu être prononcée, faute de temps.)

* * *

Notre Union tient ses assises à une heure particulièrement grave et décisive de l'histoire contemporaine. Les plaies ouvertes par la dernière guerre mondiale étaient à peine cicatrisées que se déclenchait de nouveau un conflit européen dont le développement et les conséquences sont aujourd'hui encore imprévisibles. Tous nos voisins sont entrés dans la fournaise. Les belligérants ont pris les armes cette fois-ci non seulement pour défendre leurs foyers, leurs biens, leur patrie, mais encore pour des idéologies politiques qui bouleversent les conceptions que

nous nous étions faites jusqu'ici de la liberté. Nous devons à la Divine Providence d'avoir été épargnés. Grâce à la vigilance et à la prévoyance de nos autorités civiles et militaires, grâce à la volonté farouche de notre vaillante armée de défendre envers et contre tous le sol ancestral, la guerre sanglante n'a jusqu'ici pas franchi nos frontières. La Suisse est restée ainsi un îlot de paix au milieu de la tourmente. Mais le conflit idéologique est insidieux. Bien que notre pays vive dans des conditions absolument différentes de celles des grandes démocraties ce conflit s'insinue chez nous aussi et nous oblige sérieusement à regarder en nous-mêmes et à examiner ce que devra être notre ligne de conduite à l'avenir.

Fortement enracinées dans le peuple et étroitement liées à la vie économique et sociale de la nation, nos institutions ne peuvent et ne doivent pas rester indifférentes et passives en face des événements de l'heure présente. Au contraire nous considérons de notre devoir d'examiner la situation nouvelle, de tirer les leçons des événements qui se déroulent, de tendre toujours plus fortement nos volontés et nos énergies pour surmonter les difficultés et réaliser toujours mieux notre idéal.

La question que nous nous posons tout particulièrement aujourd'hui est celle-ci :

Comment servir et défendre les intérêts du Peuple et de la Patrie ?

Raiffeisenistes !

Notre mouvement vient d'achever sa 40^{me} année d'existence. Il ne poursuit pas un but absolu et égoïste. Au contraire, il n'a même sa raison d'être que parce qu'il sert le peuple, les classes moyennes et ouvrières laborieuses de nos campagnes, piliers de notre démocratie suisse. En effet, le rôle de nos institutions ne se borne pas seulement à recueillir l'épargne populaire et à distribuer un crédit agricole rationnel et avantageux. Leur but final est plus élevé. Il consiste à stimuler les énergies et les initiatives individuelles, à implanter l'esprit de solidarité et de collaboration, autant de facteurs essentiels de l'amélioration des conditions d'existence matérielle et morale de nos populations rurales.

Un souffle de rénovation passe actuellement sur le pays. Il a sa source dans les catastrophes et les misères sans nombre qui s'accumulent au delà de nos frontières. C'est aussi le spectacle navrant des effondrements qui se

sont produits qui ont motivé l'appel que le Conseil fédéral a lancé dernièrement au peuple suisse et qui se condense en quelque sorte dans ce mot d'ordre : **travail, ordre, discipline.**

Dans cet appel qu'il lance dans des circonstances particulièrement graves le Conseil fédéral ne demande pas des efforts et des sacrifices de quelques-uns seulement, il réclame une collaboration complète et sans réserve du peuple et de la nation entière. Cette collaboration à l'édification d'un ordre économique et social nouveau nous sommes prêts à la donner. Nous considérons en conséquence de notre droit et de notre devoir démocratiques de faire entendre aussi notre voix dans la discussion générale qu'appelle cette restauration nationale.

D'aucuns estiment que cette renaissance implique une refonte complète de notre ordre politique, économique et social consacré par 650 ans de traditions démocratiques éprouvées. Nous ne pensons pas que ce soit là la véritable solution. Certes, notre vie publique subira l'influence des révolutions qui se font dans le monde et devra subir une inévitable adaptation, mais celle-ci ne doit pas aller jusqu'à impliquer l'abandon de nos particularités nationales et de la haute mission que notre pays a toujours remplie dans le monde et qui constituent la raison même de son existence comme nation.

La véritable renaissance de la Suisse nous ne la réaliserons pas en copiant des régimes politiques étrangers mais en faisant un sage retour sur nous-mêmes et en tirant les enseignements des décadences et des débâcles qui se sont produites autour de nous.

Nous devons nous garder en premier lieu de toute croyance aveugle en la toute puissance d'un Etat-Providence faisant le bonheur de tous, d'un régime étatique qui annihile les responsabilités et les initiatives personnelles et qui est une négation directe des talents et des forces que Dieu a donnés à chaque individu. Et la proclamation du Chef de l'Etat français dénonçant la vie facile comme la cause de l'effondrement de son pays et remettant le travail en honneur ne constitue pas seulement un appel à la France prostrée mais encore un avertissement au monde entier. Écoutons cet avertissement. Sachons nous inspirer de la leçon tragique que nous donne la France et reconnaissons franchement aussi les erreurs, les fautes aussi que nous pouvons avoir commises afin de parer pendant qu'il en est temps à certains

symptômes inquiétants qui se manifestent aussi dans notre pays en remettant en honneur : **La Famille, le Travail, la Patrie.**

C'est de cette leçon que nous devons tirer surtout les éléments de la restauration de notre pays. Ce n'est pas seulement par des revisions constitutionnelles ou des réformes parlementaires que la Suisse s'affirmera. Dans un petit état démocratique comme le nôtre plus que partout ailleurs la renaissance nationale est fonction de la remise en valeur de l'individu. Ce sont des citoyens conscients de leurs devoirs civiques et sociaux qui feront une Suisse libre, saine et forte et qui justifieront à l'avenir encore le droit d'existence de la Suisse comme nation indépendante. Ce n'est que là où l'initiative privée fait banqueroute que s'implante la dictature d'Etat avec toutes ses conséquences néfastes.

Réforme volontaire de l'individu, effort personnel et entraide partout dans le cadre des doctrines chrétiennes, voilà, à notre avis, les principaux éléments de base de la renaissance du pays.

L'initiative personnelle, la solidarité et l'entraide sont inhérentes au caractère du peuple suisse ; elles sont les fruits de ses forces vives. La volonté de défendre soi-même ses intérêts suscite tout naturellement la force de caractère, le goût de l'initiative, l'amour du travail, la sobriété de vie et d'économie ; elle est l'expression même du commandement de Dieu : Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.

La résistance personnelle appelle l'effort, stimule le travail, l'épargne prévoyante qui protègent l'homme contre les hasards de l'existence. Elle développe et renforce l'esprit de famille. En faisant naître le souci d'assurer l'avenir des enfants, elle étouffe l'esprit de jouissance avilissante. Elle soulage l'Etat de charges sociales toujours plus écrasantes. Elle procure à l'homme d'obscurs bonheurs, la satisfaction intime du devoir accompli. Enfin l'effort personnel oppose une digue à la politique des subventions qui est aussi pernicieuse en fin de compte pour le peuple que pour l'Etat.

Mais l'action personnelle ne doit naturellement pas aboutir à l'orgueil, à l'égoïsme. Elle doit prendre pour alliés **l'esprit d'entraide, la coopération.**

La coopération n'est rien d'autre que l'action personnelle et collective dans le cadre de la société, dans le cadre des institutions diverses qui ont pris

pour mission de mettre en valeur les forces latentes du sol et du peuple pour réaliser ainsi le bien commun dans la nation.

Coopération, entr'aide ne signifient pas alignement des pensées, renoncement absolu aux libertés et particularités individuelles. La coopération signifie simplement collaboration étroite et volontairement consentie de tous dans l'esprit de tolérance religieuse ou politique, dans le respect de l'opinion d'autrui, dans l'atténuation de la concurrence, dans la suppression des critiques négatives, le rejet de la démagogie, l'harmonie des classes, dans le sentiment de la responsabilité et du devoir envers soi-même et envers la collectivité, dans l'abandon de l'économie du profit au bénéfice de l'intérêt général, dans la mise en valeur complète des forces vives du peuple et de l'Etat pour le bien de tous et de chacun.

Oui, l'effort personnel et la coopération sont les plus élémentaires prestations qui sont posées aujourd'hui au peuple suisse. Elles sont les pierres angulaires d'un édifice économique et social durable et sûr. Seule leur application conséquente est susceptible de nous éviter l'intervention absolue de l'Etat ou d'un pouvoir coercitif qui porterait atteinte à nos habitudes de liberté et d'indépendance. Seule une économie inspirée de ces principes fondamentaux nous évitera peut-être l'immixtion de l'étranger dans les affaires de notre pays, tant il est vrai que partout où l'économie privée ne remplit plus sa tâche l'Etat est obligé d'intervenir. La loi fédérale sur les banques est dans ce domaine un exemple typique.

La réalisation de ce programme suppose des qualités et une nature idéaliste que chaque citoyen ne possède naturellement pas au même degré. C'est pourquoi nous nous représentons, interposées entre le peuple et l'Etat, des institutions autonomes, corporatives ou autres, des organisations conscientes de leurs tâches économiques et sociales, des organisations possédant la science des affaires et de la vie publique, des organisations éduquant et entraînant les masses, des organisations décidées à tout mettre en œuvre pour réaliser l'incorporation de la vie économique et sociale dans l'ordre nouveau par ces trois disciplines : Aide personnelle, aide mutuelle, coopération.

Nos caisses de crédit mutuel, notre organisation Raiffeisen suisse consti-

tuent par exemple un de ces organes intermédiaires tels que nous les concevons.

Depuis plusieurs mois nous nous sommes posé cette question : Quelle position doivent prendre les organisations Raiffeisen dans le courant qui se manifeste à l'heure présente ? Quelles tâches particulières leur incombent-elles à l'époque actuelle de transition, d'évolution et de restauration nationale ?

Et nous sommes arrivés aux conclusions suivantes : **Les principes Raiffeisen qui sont inspirés de la morale chrétienne ne nécessitent aucune révision ou adaptation.** Ces principes conservent toute leur actualité et doivent aujourd'hui plus que jamais être proclamés et appliqués partout. Non, le raiffeisenisme ne nécessite ni réforme, ni correction. Contenant en lui le germe du perfectionnement des hommes et des peuples le raiffeisenisme est même susceptible de servir aujourd'hui de plan de travail et de restauration de toute la vie économique et sociale du pays.

C'est pourquoi nous devons aujourd'hui plus que jamais viser à réaliser complètement notre programme raiffeiseniste et chercher à intéresser le grand public à notre cause.

Effort personnel, aide mutuelle, coopération ne signifient rien de nouveau pour nous, raiffeisenistes.

Pourquoi fondons-nous en effet nos Caisses Raiffeisen ? Pour recueillir l'épargne populaire et pouvoir distribuer un crédit rationnel et avantageux. Certes ! Mais ce n'est là qu'un moyen de réaliser un but plus grand et plus élevé : créer partout des hommes comptant surtout sur eux-mêmes et non sur l'Etat surendetté, des hommes conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la famille et vis-à-vis de la collectivité.

N'est-ce pas admirable de voir dans nos villages, sous l'égide de la Caisse Raiffeisen, tous les hommes de bonne volonté, quelles que soient leurs professions, leurs situations sociales, leurs opinions politiques ou religieuses se tendre mutuellement la main et travailler ensemble au bien commun ? Ces hommes de dévouement ne sont pas guidés par des intérêts personnels ou égoïstes mais uniquement par le désir d'aider le prochain tout en s'aidant soi-même, par le désir de créer la solidarité constructive et l'harmonie au village, par le désir de servir le peuple et le pays. Quoi de plus beau aussi que de voir la Caisse conseiller, guider

les faibles, permettre à tous ceux qui sont capables, par la distribution d'un crédit rationnel et avantageux, de se créer une position honorable et d'améliorer petit-à-petit par le travail et l'épargne leur situation économique et sociale. Action bienfaisante entre toutes aussi que celle de créer des hommes virils, conscients de leurs possibilités, de bons citoyens, de valeureux soldats. Quoi de plus beau aussi que les assemblées générales de nos Caisses locales où le riche et le pauvre, l'intellectuel et l'ouvrier prennent place côte à côte pour coopérer au bien commun ? Et nos congrès suisses, comme celui de ce jour, où accourent les raiffeisenistes de la Suisse entière, tous animés du même idéal : servir le peuple, le pays ! Cette activité raiffeiseniste, n'est-elle pas utile et belle ? N'est-elle pas de toute actualité ?

Oui, nous ne proclamerons jamais assez haut l'utilité et l'actualité du raiffeisenisme. Que la consigne pour chacun soit donc à l'avenir encore :

Maintien et application toujours plus conséquente et profonde de ce magnifique programme d'activité, flambeau que Raiffeisen a allumé il y a 80 ans, que le curé Traber, le pionnier raiffeiseniste suisse nous a transmis il y a 40 ans, flambeau que nous continuerons à porter bien haut à l'avenir encore.

Qu'est-ce qui rend un peuple fort et sain : **Ordre, discipline, travail, soumission de l'intérêt personnel à l'intérêt général sous l'égide de la doctrine chrétienne.**

Inculquer au peuple l'habitude de l'ordre et de la ponctualité en allant jusqu'à employer la contrainte si c'est nécessaire constitue à côté de la saine administration de l'épargne et de la fortune populaire une des grandes tâches que doit remplir la Caisse Raiffeisen si elle veut exercer sa véritable mission éducatrice et stimulatrice et ne veut pas se ravalier au rang d'une simple et vulgaire officine de crédit. Seul un peuple ordonné et discipliné dans sa vie privée est capable de surmonter victorieusement toutes les difficultés de l'existence, de constituer une armée capable de défendre la patrie. Or, la Caisse Raiffeisen peut admirablement par la simple application stricte de ses statuts et des principes qui sont à sa base, par une distribution et une administration conscientes et rationnelles des prêts et crédits, inculquer cet esprit d'ordre et de discipline et influencer utilement toute l'économie locale. Mais pour réaliser pleinement ce programme il faut à la tête de nos organisations

des hommes capables, des hommes de cœur dévoués à la chose publique, des hommes intègres et nobles qui prêchent et entraînent surtout par leur exemple. Si nous regardons l'œuvre souvent héroïque qui a été accomplie dans ce domaine par tous les pionniers de la première heure nous éprouvons de l'admiration et de la fierté. Pour perpétuer et immortaliser cette œuvre il faut maintenant que les jeunes s'enthousiasment à leur tour pour notre belle cause, qu'ils collaborent avec le même entraînement et le même altruisme que les vétérans à la réalisation de notre programme.

Comment la génération actuelle et celles de demain pourront-elles se maintenir en dépit de toutes les tentations et de tous les obstacles semés sur la route des temps. Question grave à laquelle il est quelque peu préconçu de vouloir répondre.

Mais nous sommes optimistes. Nous pensons que les générations présentes et futures s'affirmeront toujours si leurs couches sont formées d'hommes sains et forts de corps et d'esprit, d'hommes de caractère, animés de l'idéal chrétien, de l'esprit de famille, possédant le goût de l'effort, tenaces, solidaires les uns des autres, d'hommes d'initiative et de résolution qui attendent toujours plus d'eux-mêmes que de l'Etat, d'hommes pour qui seul est savoureux le pain qu'ils ont gagné à la sueur de leur front.

C'est dans cet esprit que nous voulons apporter notre pierre à l'œuvre de rénovation de notre édifice national. Révolution? Refonte complète des principes qui ont fait la grandeur de notre nation au cours des siècles? Non! Renaissance seulement de ces principes éprouvés qui se sont relâchés sous l'effet d'une existence parfois trop facile.

C'est dans cet esprit que nous continuerons à mettre tous nos moyens et toutes nos forces au service de la terre nourricière, de la classe laborieuse de nos campagnes. Augmenter la force productive et la puissance de résistance de notre agriculture n'est-ce pas servir la patrie?

Messieurs, Chers raiffeisenistes,

Il y a eu 40 ans le 1er janvier dernier que tout là-bas dans le petit village thurgovien de Bichelsee, le curé Traber, le pionnier raiffeiseniste suisse, a fondé la première Caisse d'épargne et de crédit mutuel de notre pays. La semence qu'il a répandue d'une main généreuse a germé, grandi; elle est devenue un arbre robuste qui porte

des fruits en abondance, des fruits bénis pour le peuple et le pays. 670 Caisses, toutes resplendissantes de vie et administrant 435 millions de francs de fortune populaire, 217,000 épargnants, 16 millions de réserves, 17 fédérations cantonales actives, une union nationale forte disposant d'une Caisse centrale autonome et indépendante: voilà le résultat de 4 décennies d'efforts personnels, de coopération dans le domaine de l'épargne et du crédit rural. Par elles-mêmes, sans aucune aide extérieure, par la seule force agissante de la solidarité les classes moyennes et ouvrières de nos campagnes ont édifié une œuvre qui contribue non seulement puissamment à leur développement et à leur ascension matérielle et morale mais qui sert en même temps efficacement la cause du pays tout entier, une œuvre qui montre que les préceptes de la solidarité, de l'entraide, de l'amour chrétien du prochain peuvent parfaitement régir aussi toute la vie économique ordinaire.

C'est pourquoi nous irons toujours de l'avant, infatigablement, dans la voie belle et droite que nous a ouverte notre pionnier Traber. En ces heures graves nous renouvelons solennellement le serment de continuer à travailler de tout notre cœur et de toutes nos forces à la réalisation du beau programme raiffeiseniste, de servir Dieu, le Peuple, le Pays.

Pieusement nous adressons en cet instant une pensée de reconnaissance à la mémoire du pionnier Traber qui depuis 10 ans repose à l'ombre de son église de Bichelsee. Nous le remercions de l'œuvre qu'il a créée, grande œuvre économique, grande œuvre sociale et patriotique aussi qui luit comme un phare de salut dans la tourmente présente. Son exemple inspire nos cœurs. Il est notre guide. Et nous n'oublions pas non plus aujourd'hui la dernière exhortation qu'il nous donnait dans son testament spirituel:

« La perte de nos organisations ne peut être entraînée que de deux façons:

1. Par les Caisses elles-mêmes, en s'écartant des nobles principes fondamentaux qui sont à leur base et qui sont inspirés par les lois éternelles de l'amour chrétien de Dieu et du prochain.
2. Par la force brutale, comme la connaît la Russie bolchéviste, qui anéantit tous droits et qui étouffe toutes les initiatives privées. »

Au seuil du 5^{me} décennie d'efficiences raiffeisenistes nous proclamons à nouveau notre volonté bien arrêtée de rester toujours fidèle à l'idéal de Raiffeisen et de Traber, nous jurons de consacrer toujours toutes nos forces à la grandeur et à la prospérité de notre chère patrie suisse.

Les Cercles d'études des Coopératives de consommation

L'Union suisse des Coopératives de Consommation à Bâle (U.S.C.) organise depuis 5 ans des Cercles d'études un peu dans tout le pays. Ces Cercles d'études, recrutés parmi les personnes s'intéressant au mouvement coopératif d'un rayon déterminé, ont pour mission de se réunir périodiquement pour étudier certains problèmes et questions rentrant dans le domaine des coopératives en général et des coopératives de consommation en particulier, d'après un plan de travail élaboré chaque année par l'U.S.C.

A la tête de ces Cercles d'études fonctionne une personne militante du mouvement. Ces chefs ou directeurs, si on peut les nommer ainsi ont l'occasion de se préparer à leur travail en prenant part à une semaine préparatoire qui a lieu à Freidorf, village coopératif près de Bâle, bâti en 1920-21, composé d'une centaine de bâtiments avec 150 appartements, construits par l'U. S. C.

C'est dans ce paisible village, situé à la porte de Bâle-Ville qu'eut lieu cette année la semaine préparatoire pour les Cercles d'études coopératives de l'U. S. C. Elle dura du 12 au 17 août. Il y avait 84 participants de la Suisse romande et 8 conférenciers. Lausanne et Genève étaient tout particulièrement représentés.

Le plan de travail était divisé en deux parties, dont la première fut consacrée à l'étude des Coopératives rurales de Crédit Mutuel système Raiffeisen en Suisse et la seconde à l'étude des Régies coopératives et leur aptitude à résoudre la question sociale. Les deux thèses étaient très intéressantes à suivre.

Nous nous bornerons à nous arrêter à la première (Caisse de Crédit Mutuel Raiffeisen) qui a été traitée durant 2 ½ jours, et on y travaille ferme à Freidorf, c'est à dire depuis 8 heures du matin à 10 heures du soir. M. Heuberger, notre actif Directeur, fit deux conférences sur l'origine, le but et l'or-

ganisation des Caisses Raiffeisen en Suisse. Inutile de dire que ce conférencier sut captiver l'attention de tous les auditeurs. Le Directeur de la semaine, M. Charles Ulysse Perret, président de la Fédération II. (Neuchâtel) des coopératives de consommation fit une causerie très bien documentée sur les Comités de Direction et Conseils de Surveillance et leurs attributions. Puis ce fut le tour d'un des membres du Comité de la Fédération neuchâteloise des Caisses Raiffeisen qui fit un exposé sur le mouvement raiffeiseniste dans le canton de Neuchâtel et des expériences que nous avons faites jusqu'à ce jour avec les Caisses neuchâteloises. Cet exposé, tiré exclusivement d'expériences pratiques parmi la classe rurale a beaucoup intéressé les auditeurs qui étaient tous des citoyens.

Nous avons l'impression personnelle que l'U. S. C. a été bien inspirée en créant ces Cercles d'études. Ceux-ci ne manqueront pas de répandre l'esprit coopératif dans toutes les classes laborieuses du pays. Peu à peu ils parviendront à former de vrais coopérateurs et non seulement des coopérateurs par intérêt personnel. En outre l'étude du mouvement raiffeiseniste de la part des coopératives de consommation est de bonne augure. On ne peut qu'appuyer la tendance existante de chercher à créer des liens plus serrés entre les diverses organisations coopératives du pays qui ont en somme le même but qui est de collaborer au bien-être et à l'indépendance de la classe laborieuse.

Nous allons devant des temps sérieux. Nous sommes entourés de pays totalitaires, fait qui met en danger notre vieille démocratie. Il est suffisamment connu que la volonté des hommes ne peut rien contre la force des choses. Qu'on le veuille ou ne le veuille pas, nous pouvons être entraînés dans un courant politique ou économique qui, peut-être, nous réservera des surprises plus ou moins agréables. L'étatisme ou la dictature nous menace. Il est par conséquent du devoir de chacun qui tient quelque peu à sa liberté individuelle de veiller à celle-ci, observer ce qui se passe et se conduire en conséquence. L'individu isolé est désarmé et ne peut rien faire. Seule la collectivité et l'union peuvent nous seconder efficacement dans cette lutte.

Les coopératives existantes peuvent par leur puissance morale et matérielle, non diriger le cours politique et économique, mais du moins l'influen-

cer ou l'endiguer, par conséquent toutes les coopératives, qu'elles qu'elles soient, de consommation ou de production, doivent chercher à créer des liens beaucoup plus serrés que cela a été le cas jusqu'à présent. L'Union suisse des Coopératives de consommation à Bâle, avec son plan de travail pour les Cercles d'études a fait le premier pas. Emboîtons-le pas en pensant que l'union fait la force. **M. P.**

Une sévère administration des prêts et crédits aujourd'hui plus que jamais

Il résulte des révisions effectuées ces derniers temps que l'administration des prêts et crédits constitue en maints endroits une tâche toujours plus délicate et ardue.

Mais les dévoués dirigeants et caissiers sauront certainement partout redoubler d'activité et d'attention non seulement pour sauvegarder jalousement les intérêts de leur Caisse mais encore pour permettre à cette dernière de bien remplir son rôle éducateur.

L'administration des prêts et crédits est en effet de haute importance dans la Caisse Raiffeisen.

Administrer les prêts et crédits c'est veiller à ce que les garanties soient toujours suffisantes et impeccables tant au point de vue formel que matériel. Pour cela des revues fréquentes des dossiers sont indispensables. Il faut intervenir à temps pour obtenir des sûretés complémentaires là où les garanties ont diminué de valeur pour une raison ou pour une autre. Il faut faire remplacer les cautions décédées ou n'offrant plus de capacité financière suffisante.

Administrer les prêts c'est surtout **réclamer ponctuellement aux échéances le paiement non seulement des intérêts mais encore des amortissements convenus**. Si le paiement n'intervient pas le caissier doit revenir à la charge, relancer incessamment les débiteurs en souffrance et six mois après l'échéance au plus tard commencer les poursuites et les continuer sans interruption jusqu'au paiement intégral.

De tous temps la bonne administration des prêts et crédits et le paiement ponctuel des intérêts et amortissements ont fait l'objet constant des préoccupations des organes dirigeants et des réviseurs de l'Union. Voici par exemple ce qu'écrivait déjà à ce sujet le **curé Traiber** alors président de l'Union dans son

rapport général sur les exercices 1902-1911 :

Il est regrettable de constater que beaucoup de Caisses ne prennent pas suffisamment au sérieux la disposition des statuts qui veut que le mode et les époques du remboursement d'un prêt soient toujours précisés d'avance et n'insistent pas assez sur les amortissements.

Cette disposition statutaire n'a pas seulement pour but de fortifier les garanties de la Caisse, mais encore de cultiver l'esprit d'économie et d'épargne et de favoriser l'amélioration constante de la situation matérielle des sociétaires. C'est donc négliger un des buts importants de la Caisse que de négliger ces prescriptions. Combien de gens insoucients empruntent, se contentent ensuite de payer tant bien que mal les intérêts et transmettent simplement après la dette à leurs héritiers... Un comité qui ne lutte pas contre cette manière de faire, contre ce laisser-aller néfaste favorise la nonchalance, le moindre effort, la négligence et compromet le progrès économique et la sécurité de la Caisse. Mieux vaut ne pas avoir de Caisse que d'en négliger les statuts.

Une des causes de l'insuffisance qui règne souvent dans la gérance des prêts et crédits est fréquemment simplement le défaut d'échéancier. Le caissier oublie ainsi que des débiteurs ont des paiements à effectuer tel jour, telle semaine, tel mois, etc. Or un échéancier peut être facilement établi soit au moyen d'un formulaire spécial soit au moyen d'un simple agenda dans lequel on inscrira d'avance, aux dates respectives tous les intérêts et amortissements échus, les paiements fractionnés, etc., cela d'après les données des Grands-livres.

« Serva rugulam et regula servabit te »

Que les Caisses conservent les statuts et les statuts conserveront les Caisses !

L'étatisme

L'étatisme prend toujours plus de prépondérance partout. La guerre favorise considérablement son extension. Mais même les nations qui restent en dehors du conflit n'échappent pas à son emprise. C'est le cas même pour l'Amérique, le plus démocrate des pays du monde, où il règne aussi en souverain sous le pseudonyme d'« économie dirigée ».

La manie de tout confier à l'Etat sévit un peu partout et gagne chaque jour de nouveaux domaines. L'étatisme est un fruit du communisme, mûri au soleil bolchéviste. Tout régime politique ou économique qui prétend instituer l'Etat-Providence donnant à chacun selon ses besoins est dangereux. Mais c'est en vain que les hommes d'Etat raisonnables dénoncent à toute occasion l'illusion trompeuse de la toute-puissance de l'Etat ! C'est en vain qu'ils démontrent que ces soi-disant améliorations dans l'Etat reposent sur un régime bu-

reaucraticque qui aboutit à faire de l'individu un simple esclave de la communauté. L'étatisme croît toujours...

L'étatisme veut contenter tout le monde. C'est le contraire qui se produit. Il est à l'origine de tous les troubles, la cause de la plupart des désordres actuels...

Choses et autres

Les comptes sans intérêt et la thésaurisation.

On sait que les grandes banques ont enregistré des diminutions considérables de bilan au cours du second trimestre de l'année. A ce sujet la « Revue commerciale et financière suisse » constate que la diminution porte principalement sur les avoirs en compte courant à vue qui ne bénéficient pour ainsi dire d'aucun intérêt. Et elle remarque, non sans à propos : « Si les autorités condamnent la thésaurisation et font ressortir la nécessité de mettre à la disposition des établissements financiers l'argent actuellement thésaurisé, il convient de signaler aussi à ces autorités que rien n'encourage autant la thésaurisation que la politique de l'argent sans rendement rémunérateur pratiquée ces dernières années. Une partie importante des revenus étant absorbée par les impôts de toutes sortes le public préfère souvent aujourd'hui garder son argent chez soi plutôt que de le porter à la banque si celle-ci n'est pas en mesure de lui bonifier un intérêt, si modeste soit-il. »

Le travail reprend ses droits en France.

Le Secrétaire d'Etat pour l'industrie, la production et le travail a décidé que la durée du travail dans les fabriques serait portée dorénavant de 40 à 51 heures.

L'abondance des cerises en Argovie.

Dans la commune de Wittnau qui compte quelque 800 habitants on a récolté cette année pour Fr. 70.000,— de cerises. Apport intéressant pour le paysan !

Diminution constante des engagements de bétail dans le canton de Thurgovie.

Le nombre des engagements de bétail a diminué de nouveau l'an dernier de 74 et ne se monte plus ainsi qu'à 1266, chiffre le plus bas qui ait été enregistré depuis 10 ans. L'engagement de bétail est un moyen de crédit coûteux et désavantageux auquel on recourt le moins possible.

Nouvelles des Caisses

Correspondance

VISSOIE (Valais)

Les raiffeisenistes de Vissoie se sont réunis le dimanche 18 août pour leur assemblée générale ordinaire.

Pour différents motifs, particulièrement à cause de la mobilisation, cette assemblée qui devait avoir lieu au mois de mai avait dû être ajournée.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance par le secrétaire M. Jules Crettaz, le président du Comité de direction M. Guillaume Florey donne connaissance d'un excellent rapport de ce comité, et de l'activité de la caisse.

Le rapport démontre que le résultat de l'année 1939 est satisfaisant en dépit des mauvaises récoltes dues aux conditions atmosphériques défavorables.

La conduite des déposants a été admirable lors des journées troublées d'août et de septembre. Il n'y eut pas de retraits injustifiés.

Le président termine son rapport en remerciant ses collaborateurs et les sociétaires pour toute la bonne volonté qu'ils ont mise au service de la cause raiffeiseniste.

M. le curé Francey, président du Conseil de Surveillance s'associe aux paroles prononcées, il se réjouit de la marche ascendante de notre organisation et caresse l'espoir que des jours meilleurs viendront pour l'agriculture.

Il déclare d'autre part : « Personne ne doit prendre prétexte des événements actuels pour se soustraire à l'obligation de payer ses dettes. Nous devons faciliter la tâche des organes dirigeants, notre caisse pourra alors déployer au maximum sa bienfaisante activité ».

Le caissier M. Germain Crettaz présente et commenta fort heureusement les comptes qui furent approuvés sans discussion. La Caisse compte actuellement 176 sociétaires. Le bilan est de 481.000 francs avec frs 24.000,— de réserves.

Mais voici que les sociétaires apprennent avec peine la démission de M. Basile Theytaz secrétaire du Conseil de surveillance. Depuis plus de 25 ans le démissionnaire s'est dévoué aux intérêts de notre Caisse. La reconnaissance de la population aniviarde lui est acquise.

Afin de pourvoir à son remplacement, l'assemblée nomme membre du Conseil de surveillance M. Hilaire Epiney, président d'Ayer.

Après la répartition de l'intérêt des parts sociales la séance est levée et chaque sociétaire rentre chez soi fier de constater l'heureux développement de notre petite banque paysanne. J. B.

Correspondance

A plusieurs :

Adaptation des statuts aux nouvelles dispositions du Code fédéral des obligations révisé.

Vous nous signalez que le Bureau du Registre du Commerce vous rend attentif sur cette obligation d'adapter vos statuts aux

nouvelles dispositions légales, et vous demande de faire le nécessaire sans attendre le dernier moment.

A ce sujet nous rappelons encore une fois aux Caisses qu'une révision générale se fera en temps voulu pour toutes les Caisses de l'Union. Chacune de ces dernières recevra au moment donné un nouveau type de statuts avec toutes les instructions utiles pour la révision et la requisition au Registre du Commerce. *Les Caisses n'ont en conséquence rien à faire pour l'instant.*

M. L. C. à M.

Gérance des prêts et crédits

Il va sans dire que la gérance des prêts et crédits est avant tout une attribution du caissier. *De ce fait ce dernier n'a nullement besoin de référer au comité de direction pour adresser des rappels et pour commencer des poursuites pour les intérêts et amortissements échus.* Une fois commencées les poursuites doivent être continuées sans interruption jusqu'au paiement intégral. Le caissier n'est en effet pas seulement un comptable mais il est encore un administrateur. C'est à lui qu'incombe tout d'abord la tâche de maintenir l'ordre et la discipline indispensables dans le service de l'intérêt et de l'amortissement des dettes. Si malgré toutes les remarques formulées il s'avère qu'un caissier est incapable pour une raison ou pour une autre de combler les lacunes soulevées et de maintenir une discipline suffisante de paiement la question de son remplacement se pose tout naturellement. Nous nous référons ici aux remarques à ce sujet contenues dans le rapport du Conseil de surveillance présenté à l'assemblée générale de Genève qu'on peut lire plus haut.

Extrait des délibérations

de la séance commune des Comités de Direction et de Surveillance de l'Union du 8 septembre 1940 à Genève.

1. Après étude et discussion l'approbation définitive est donnée à **13 crédits à des Caisses affiliées** pour un montant global de Fr. 505.000,—.

2. La Direction de la Caisse centrale soumet aux Conseils le **bilan mensuel au 31 août 1940**. Au cours des deux derniers mois les dépôts des Caisses affiliées en comptes à vue et à terme ont augmenté de 4,2 millions et s'élèvent actuellement à Fr. 5,6 millions. Le chapitre des obligations est aussi en légère majoration. **Le bilan atteint ainsi de nouveau Fr. 77,7 millions** (Fr. 73,3 millions à fin juin).

Le mouvement d'affaires s'est élevé à Fr. 257 millions pour les 8 premiers mois de l'année contre 255 millions pour la même période de l'année précédente.

3. Les manifestations qui interviennent actuellement dans le public

au sujet des taux d'intérêt font l'objet d'une discussion approfondie. Les Conseils admettent la nécessité de s'en tenir, en règle générale, aux conditions usuelles sur le marché de l'argent et des capitaux en se gardant de toute expérimentation sortant d'une politique financière saine et éprouvée.

Dans ses relations avec les Caisses affiliées, la Caisse centrale maintiendra durant le second semestre, pour le compte courant à vue, les conditions qui ont été appliquées durant le premier semestre. Pour les placements à 3-5 ans de terme le taux bonifié qui avait été porté temporairement à 4 % a été ramené à 3 ¾ % dès le début de septembre.

4. Le secrétaire général de l'Union réfère ensuite sur les travaux d'organisation du **congrès de l'Union**. 900 participants venant de 18 cantons différents se sont annoncés. Cette forte participation a nécessité un travail très considérable de préparation et d'organisation. Mais les dispositions prises font augurer un succès de la manifestation. Pour le logement des délégués 17 hôtels ont dû être mis à contribution à Genève. Les C.F.F. mettront en marche un train spécial pour le retour des délégués. Le canton et la Ville de Genève se feront officiellement représenter.

Idées directrices

Les Caisses de crédit coopératives sont sur les lieux et s'identifient avec les activités locales. Il s'ensuit que les gens de la localité éprouvent un juste orgueil à voir leurs succès. De plus, elles sont administrées par des personnes choisies par la population locale même, personnes dont la réputation de prudence et de sagesse est en général un gage de saine administration. Contrairement aux banques d'épargne de l'Etat, elles n'ont pas seulement une ouverture dans le mur de leurs bureaux par laquelle on peut y faire glisser son argent, mais elles ont aussi une bouche pour parler et donner des avis, un cœur qui sait battre au besoin. Ainsi confié à leur garde, les déposants peuvent, pour ainsi dire, voir leur argent, le voir en sûreté, le voir placé avec profit dans la localité, faisant le bien de la région et produisant d'autres fonds, tandis que dans les banques d'épargne officielles, cet argent disparaît et s'en va, personne ne sachant exactement où, allant grossir la surabondance monétaire aux proportions déjà gigantesques, où il ne fait qu'accroître l'embarras existant au lieu d'être utile.

M. WOLFF,
dans « Les banques coopératives ».

6 Raisons pour lesquelles je vais à la Caisse Raiffeisen :

1. Parce que la Caisse Raiffeisen est fondée sur d'excellents principes, éprouvés par une pratique déjà longue, et qu'elle me rendra toujours intégralement mon argent. En effet, depuis que les Caisses Raiffeisen existent en Suisse, jamais encore une Caisse affiliée à l'Union Raiffeisen suisse n'a fait perdre un sou à ses déposants.
2. Parce que je sais que la Caisse Raiffeisen ne fait pas de spéculation, mais utilise les capitaux qui lui sont confiés pour accorder du crédit à des conditions favorables à des gens du village, capables, sobres et travailleurs, dans le but d'améliorer leur situation économique et sociale.
3. Parce qu'à la Caisse Raiffeisen je traite mes affaires financières sans déplacement coûteux, à des heures qui me conviennent.
4. Parce que la Caisse Raiffeisen n'est pas seulement un excellent établissement d'épargne et de crédit, techniquement bien organisé et soumis à la révision d'experts professionnels, mais parce qu'elle est encore une œuvre d'utilité publique qui développe dans le village la solidarité, l'entraide, la bonne harmonie et l'attachement à la terre.
5. Parce que les bénéfices réalisés par la Caisse Raiffeisen ne servent pas à distribuer des dividendes ou des tantièmes mais à alimenter un fonds de réserve impartageable dont le produit sert en premier lieu à alléger les taux débiteurs.
6. Parce que les Conseils de direction et de surveillance de la Caisse Raiffeisen sont composés de gens qui me sont personnellement connus, qui remplissent leurs fonctions par dévouement, à titre purement honorifique. Je considère en conséquence qu'il est de mon devoir de soutenir aussi de toutes mes forces l'activité bienfaisante déployée par la Caisse Raiffeisen.

Notice

Les Caisses qui, pour les besoins de leur propagande, désirent des exemplaires supplémentaires de ce numéro peuvent s'en procurer au Bureau de l'Union jusqu'à épuisement de la provision.

L'administration du journal effectue actuellement une révision de la liste des abonnés. Elle informe cependant les Caisses que l'expédition du présent numéro intervient encore sur la base des anciennes listes.

Mot de la fin.

— Tu refuses de me prêter Fr. 1000. Tu sais pourtant qu'on doit s'aider les uns les autres !...

— Oui, mais toi tu es toujours du côté des autres !

Rédaction :

HENRI SEREX, secrétaire-adjoint de l'Union Suisse des Caisses de Crédit Mutuel.

Les Coopératives de Crédit Système Raiffeisen en Suisse

Etude du système Raiffeisen, rédigée par le Secrétariat de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel.

Brochure de 40 pages de format octave, avec quelques illustrations, contenant un aperçu sur la naissance du mouvement et ses fondateurs, une étude sur les buts et les principes fondamentaux de ces coopératives agricoles, suivie d'une analyse de leur structure, de leur activité pratique et des résultats atteints en particulier dans notre pays.

En vente à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen (Service des publications) à St-Gall au prix de 50 centimes.